

< balises >

Journal des cadres de l'UCP, mouvement social des aînés

Trimestriel n° 36 | Novembre - Décembre 2011 - Janvier 2012

Tous âges confondus : L'intergénérationnel, une culture du vivre ensemble

Edito

Portraits d'aîné

J'ai aimé l'article que Philippe Lamotte a publié, au mois d'octobre dernier, dans le journal En Marche. Il rend compte de la journée d'études que l'UCP a organisée, à la fin septembre, sur la protection de la santé mentale.

Tirant parti de ces travaux, l'auteur réfute deux images, souvent employées à propos des aînés. En contrepoint, il essaie d'en donner un portrait plus exact.

Une première image est colportée par des médias habitués à célébrer le jeunisme. C'est celle de la personne de plus de cinquante ans qui ne supporte plus le rythme de la société moderne, qui végète dans des fonctions répétitives et qui est mise progressivement au ban des affaires privées et publiques. L'aïnesse, c'est la prolongation diminuée de l'âge adulte.

Une deuxième image corrige la première mais ne correspond pas plus à la réalité sociale. C'est celle de la personne qui a quitté la vie active et qui dispose désormais du temps nécessaire pour faire du sport, pour voyager, pour rencontrer ses enfants et ses petits-enfants, pour assumer d'innombrables fonctions bénévoles. C'est l'image de l'aîné hyperactif.

Il faut le reconnaître. Notre commune, notre région, notre Etat, notre Europe véhiculent souvent ces deux images entremêlées.

Philippe Lamotte a raison de s'insurger contre ces images inexactes ou tronquées. Il est des aînés qui poursuivent une activité professionnelle au-delà de cinquante ans. Heureusement pour notre bien-être à tous. Il en est d'autres qui ne disposent pas de la santé ou des ressources pour se déployer dans un « vieillissement dit actif ». Il en est d'autres encore qui doivent affronter à mains nues les difficultés de la vie sans pouvoir compter sur l'aide de la famille ou de la société.

Ces personnes-là, il n'y a pas lieu de les stigmatiser ou de les culpabiliser. Il ne suffit pas de leur dire : « Réveille-toi ! Remue-toi ! La vie sera plus belle demain qu'aujourd'hui ! ».

Ces mensonges infantilisans ne sont pas dignes d'une société qui doit avoir à cœur de permettre à tous ses membres de connaître un développement qui ne se mesure pas en fonction de leurs moyens mais qui tient compte de leurs besoins. De la manière la plus concrète qui soit. En respectant leur liberté et leur dignité.

Une question. Quel est le portrait de l'aîné que chacun de nous a en tête ?



Francis Delpérée
Président fédéral



Tous âges confondus : L'intergénérationnel, une culture

Sommaire

1. Introduction	3
2. Une révolution démographique	4
2.1. <i>Le vieillissement de la population : une avancée démographique !</i>	4
2.2. <i>Vers une société multigénérationnelle</i>	6
2.3. <i>Naissance de l'intergénérationnel</i>	5
3. Un nouveau Pacte social : repenser le bien- vivre ensemble	8
3.1. <i>Porter un autre regard</i>	8
3.2. <i>Replacer chacun dans son arc de vie</i>	12
3.3. <i>Vers une comptabilité générationnelle équilibrée</i>	13
3.4. <i>Bonnes pratiques et principes fondamentaux, pour que l'intergénérationnel ne reste pas lettre morte...</i>	14
4. L'intergénérationnel et la société globale	17
4.1. <i>Un système collectif et solidaire de redistribution entre les générations</i>	17
4.2. <i>Pour une société décloisonnée</i>	18
4.3. <i>Une année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations</i>	19
5. L'intergénérationnel et les communautés locales	21
5.1. <i>Apprendre à tout âge</i>	21
5.2. <i>Un espace public ouvert à tous</i>	21
5.3. <i>Part'âges d'habitat</i>	22
6. L'intergénérationnel et la famille	24
6.1. <i>Une famille désunie... ou au contraire solidaire ?</i>	24
6.2. <i>Grandparentitude !</i>	26
7. Conclusions	26
<i>Pour en savoir plus... bibliographie sélective</i>	28



du vivre ensemble

1. Introduction

Le vieillissement de la population et l'intergénérationnel sont au goût du jour. Non seulement dans les médias, mais également sur le terrain associatif. D'autre part, l'Année européenne 2012 sera consacrée au vieillissement actif et à la solidarité entre les générations¹. La problématique interpelle et pose question parce qu'elle nous concerne tous dans notre quotidien et notre avenir.

1 Nous espérons qu'il ne s'agit pas ici d'un effet d'annonce visant à valoriser une image plus " sociale " et que, contrairement aux années européennes précédentes sur le volontariat et la lutte contre la pauvreté, elle se traduira par des mesures concrètes. En attendant, c'est à nous, acteurs de la société civile, de nous approprier et de concrétiser cet enjeu.



Cependant, les réflexions sur le vieillissement de la population sont encore trop souvent menées en termes de menace et de coûts, mettant l'accent sur le danger encouru par notre système de protection sociale. Or, ne peut-on envisager la question autrement ? Chercher à tisser du lien social plutôt que de craindre un " choc " entre les générations ?

C'est pour répondre à cette question que nous avons décidé de réaliser cette étude. Parce que nous pensons que le vieillissement nous concerne tous et pas seulement les plus âgés d'entre nous, loin de constituer une menace, il constitue un défi que nous nous devons de relever celui du vivre ensemble, tous âges confondus ! Nous avons donc voulu, à travers une étude en deux volets, dresser un tableau de l'intergénérationnel, enjeu fondamental de notre société.

Cette première partie s'attachera à replacer l'intergénérationnel dans son contexte global et à en dégager les principaux enjeux. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur la riche littérature sur le sujet ainsi que sur deux coups de sonde, l'un auprès de nos membres, l'autre auprès des politiques². Ces rencontres nous ont permis de guider et d'enrichir notre réflexion. Elles apparaîtront en filigrane de notre analyse ou, en ce qui concerne les politiques, au travers des encarts " le point de vue

2 Auprès de représentants du cdH, de Ecolo, et du MR, le PS, vu l'actualité politique, ne s'étant pas libéré.

des politiques ". La deuxième partie de cette étude, à paraître, sera quant à elle consacrée à la confrontation de la théorie avec le terrain, par la rencontre avec des associations et des volontaires engagés dans l'intergénérationnel, ce qui nous permettra d'analyser plus en détail les initiatives existantes.

Un premier chapitre sera consacré à l'évolution démographique de nos sociétés. Pour la première fois dans l'histoire, la pyramide des âges s'inverse et s'allonge à la fois. Il n'est plus rare aujourd'hui que cinq générations se côtoient au sein d'une même famille. Notre société n'a jamais été aussi multigénérationnelle. Il s'agit là d'une avancée sociale et humaine dont nous devrions profiter. Nous nous attachons également à retracer brièvement l'histoire de l'intergénérationnel et son apparition.

Le deuxième chapitre mettra en évidence les enjeux de l'intergénérationnel et la nécessité d'un nouveau Pacte social entre les générations. Nous déconstruirons certaines idées préconçues, avec une attention particulière portée sur la représentation des aînés dans notre société et la nécessité de prendre en considération leurs apports.

Ensuite, dans les trois derniers chapitres, nous examinerons plus en détail l'intergénérationnel au niveau de la société globale, des communautés locales et de la famille. Nous tenterons de mettre en avant, pour chacun de ces niveaux, les enjeux et les freins existants.

2. Une révolution démographique

2.1. Le vieillissement de la population : une avancée démographique !

Le vieillissement de la population de nos sociétés occidentales est le résultat de l'aboutissement de la transition démographique, c'est-à-dire une baisse de la fécondité suivie par une augmentation de l'espérance de vie, ainsi que des "accidents de l'histoire".

Les deux premières évolutions sont connues : depuis plus de 200 ans, la fécondité baisse (jusqu'à 5 enfants par femme au 18^e à moins de 2 aujourd'hui). D'autre part, les progrès en matière de baisse de la mortalité ne font qu'augmenter : l'espérance de vie est aujourd'hui de 83 ans pour les femmes et d'environ 78 ans pour les hommes. À cela s'ajoute l'effet de ce que l'on pourrait appeler des "accidents de l'histoire". Il s'agit notamment du fameux baby-boom : ces générations plus nombreuses nées après la guerre et qui arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite.

Il en résulte une situation inédite : la pyramide des âges ressemble de moins en moins à une pyramide et de plus

en plus à une urne ; elle s'est modifiée en profondeur. Pour la première fois, les jeunes générations (moins de 15 ans) sont en passe de ne plus être majoritaires mais au contraire moins nombreuses que les générations de 65 ans et plus. Ce petit tableau établit selon les perspectives de population du Bureau Fédéral du Plan le montre bien : (Tableau 1)

Mais derrière ces chiffres, il faut se rappeler qu'il s'agit de personnes faites de chair et de sang qui voient se modifier profondément leurs perspectives d'avenir, leurs modes de vie et leur rapport aux autres. Il s'agit avant tout d'un phénomène de mutation sociétale, résultant de l'évolution de nos sociétés et de l'amélioration de nos conditions de vie. Non pas un "problème" à combattre, mais une avancée que nos sociétés doivent intégrer pour profiter au maximum de ces avantages et minimiser ces inconvénients. Pour cela, il importe de replacer cette évolution de la population dans son contexte historique, social, politique, culturel et économique. Elle est le fruit et le reflet des progrès du 20^e siècle : réduction des temps de travail, augmentation de la productivité, suffrage universel, ouverture de l'emploi aux femmes, progrès de la médecine, création de la sécurité sociale,...

Il s'agit là d'un changement considé-

nable pour les premiers concernés : aujourd'hui non seulement on vit plus vieux, mais surtout on vit plus longtemps en bonne santé et on a du temps pour en profiter ! En effet, quel changement de perspective lorsque, à 60 ans, on peut encore construire des projets sur 20 ans et commencer, si on le désire, une nouvelle vie. Sans parler du nombre de plus en plus important de centenaires qui seront 20 fois plus nombreux en 2060 et qui dépassent largement le cadre anecdotique pour devenir une réalité qui pourrait bientôt tous nous concerner.

Un des paradoxes du vieillissement de la population est en fait son rajeunissement ! En effet, avec l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé, l'âge biologique et l'âge social ne coïncident plus. Selon ce dernier, la vieillesse débiterait avec la retraite. Or, c'est loin d'être le cas. Pour la majorité, ce n'est que dans les 4 ou 5 dernières années de la vie, c'est-à-dire jusqu'à 25 ans après le début de la retraite, que l'état de santé globale de la personne peut se dégrader. La retraite aujourd'hui ne s'apparente plus à l'antichambre de la mort, mais bien à une nouvelle tranche de vie. Ce temps libéré par la société n'est plus forcément celui du repos mais peut devenir celui de la participation et d'une autre vie active.

Bien sûr, tout n'est pas rose³. D'une part parce qu'en faisant reculer la mort aux âges les plus élevés de la vie, on risque d'associer, de manière perverse, les images de la mort et de la vieillesse. On crée ainsi les conditions d'une exclusion basée sur l'âge, et en particulier envers les personnes âgées dépendantes, trop souvent perçues comme une charge, que la société relègue dans des maisons de retraite, loin des regards. Il y a donc là un travail de vigilance, de sensibilisation et d'informations à mener.

³ Avoir un grave problème de santé ou vivre sous le seuil du risque de pauvreté à 65 ans ne présagent pas d'une vieillesse facile par exemple...

(Tableau 1)

	2010		2060	
	Nombre en milliers	Pourcentage de la population	Nombre en milliers	Pourcentage de la population
0 à 14 ans	1841.9	16.9%	2275.0	16.8%
15 à 64 ans	7171.0	65.9%	7910.9	58.4%
65 ans et plus	1871.1	17.2%	3351.0	24.8%

D'autre part, il serait exagéré de considérer que la vieillesse se vit sur le même mode pour tous. La différence est tout aussi grande entre un jeune retraité de 65 ans et un arrière-grand-père de 90 ans qu'entre un adolescent de 15 ans et un père de 40 ans! Plutôt que de parler de la vieillesse, nous ferions mieux d'apprendre à connaître les vieillesse et les différents modes sur lesquels elles se conjuguent.

2.2. Vers une société multigénérationnelle

Comme nous l'avons vu, nos sociétés occidentales n'ont jamais été aussi multigénérationnelles: tous les âges de la vie y sont représentés et ont une importance démographique comparable. Bien sûr, on pourrait dire que toutes les sociétés sont multigénérationnelles, en ce sens qu'elles sont constituées de plusieurs générations qui se côtoient. La particularité aujourd'hui, tient à la fois au nombre de générations et à leur diversité.

Mais avant tout, qu'est-ce qu'une génération?

GENERATION : n. f. - 1. Production d'un nouvel individu ; fonction par laquelle les êtres se reproduisent
2. Ensemble des êtres qui descendent de quelqu'un à chacun des degrés de filiation ; par ext. Espace de temps correspondant à l'intervalle qui sépare chacun des degrés d'une filiation (évalué à une trentaine d'années)
3. Ensemble des individus ayant à peu près le même âge

Dans le langage courant, une génération évoque à la fois la filiation, la généra-

Années de naissance	Caractéristiques
1900 - 1920	<i>Génération ignorée</i> : le grand âge, marqué par la pauvreté, les problèmes de santé, la solitude et la féminisation, qui ne bénéficie pas de l'âge d'or des retraites et dont le risque de dépendance est grand
1920 - 1945	<i>Génération des Trente Glorieuses</i> : « Welfare generation » : qui bénéficie actuellement d'une retraite quasi égale aux revenus des actifs et a profité des politiques familiales généreuses de l'après-guerre ainsi que de cotisations retraite et maladie basses
1945 - 1975	<i>Génération du Baby-boom</i> : la génération « sacrifiée », « sandwich », « pivot » ou encore « born to pay », qui commence à être à la retraite depuis 2005, touchée par le chômage, la stagnation des salaires, les retraites anticipées, obligée de « cotiser deux fois » : pour les retraités actuels et pour faire face à leur propre retraite à travers une épargne privée.
1975 - 2000	<i>Génération de la crise</i> : la jeunesse actuelle pour qui les inégalités se creusent et les perspectives sont de moins en moins optimistes, à la retraite à partir de 2035
2000 -	<i>Génération des enfants</i> : qui entrera à la retraite à partir de 2060, la génération concernée par l'épuisement futur des ressources de la terre et dont l'incertitude sur l'avenir est maximale

(Tableau 2)

tion des parents, celle des grands-parents,... et des classes d'âge associées à des événements historiques, c'est-à-dire des individus nés à la même période et ayant vécu les mêmes événements aux mêmes âges. On parle ainsi des générations du baby-boom, de la télévision, de mai 68,...

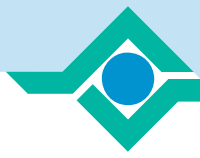
Dans le cadre de la famille, les générations sont de plus en plus nombreuses : il n'est pas rare que 4 générations se côtoient : une fillette de 5 ans a de bonnes chances aujourd'hui de connaître ses 4 grands-parents et 1 ou 2 arrière-grands-parents, et cela sur une période assez longue⁴. Il en résulte des situations inédites, comme par exemple deux générations de retraités cohabitant et s'entraînant ou encore des enfants n'héritant pas de leurs parents avant d'être eux-mêmes retraités. Bref, les relations au sein de la famille peuvent être profondément transformées et, de manière

générale, mettent en présence un plus grand nombre de générations qu'auparavant.

Par ailleurs, en raison de ce que l'on a coutume d'appeler l'« accélération de l'Histoire », le temps entre deux générations-événements est de plus en plus court. Autrement dit, la profusion d'événements et leur rapidité d'apparition augmentent significativement la diversité des générations. Xavier Gaullier dresse ainsi le tableau d'une société à 5 générations, chacune avec ses spécificités et son histoire propre : (Tableau 2)

On pourrait encore distinguer, au sein d'une de ces générations, les individus nés dans les années 50' de ceux nés en 70' par exemple. Les premiers étant sans doute plus marqués par Mai 68, le premier homme sur la lune et la guerre froide, et les seconds par la chute du mur de Berlin, la crise de l'emploi et le SIDA. Une génération-événement aurait donc une durée de l'ordre de la décennie, voire moins, plutôt que du quart de

⁴ On estime qu'en moyenne, un enfant connaît ses grands-parents sur une durée de 30 ans aujourd'hui, contre 10 ans au début du 20^e siècle.



siècle.

Bien sûr, ces évènements n'impliquent pas forcément une conscience d'appartenance commune et ne sont pas le fait d'une seule génération mais de l'ensemble des générations constituant la société. Néanmoins, ils participent d'une histoire collective et certains peuvent influencer les comportements d'une ou plusieurs générations (par exemple l'effet de la pilule contraceptive sur les comportements en matière de fécondité, mais aussi des rapports à la sexualité et au mariage).

Des générations plus nombreuses et diverses que jamais, qui devraient être plus en contact les unes avec les autres puisqu'une société ne peut se constituer à partir d'un " empilement " de générations, et que le bien vivre ensemble nécessite leur croisement et leur inter-pénétration. Les possibilités de relations entre générations sont multiples et variées, surtout si l'on tient compte des spécificités personnelles de chacun. Il s'agit là d'un défi que nous devons tous relever : trouver comment bien vivre ensemble, en tenant compte des besoins et des aspirations de chaque génération, en leur permettant d'occuper une place et un rôle en accord avec ces aspirations, et cela selon un principe de solidarité réciproque.

2.3. Naissance de l'intergénérationnel

Depuis la fin des années 70', on parle de " refaire de l'intergénérationnel ", de " recréer des liens ", sous-entendant par là qu'il y aurait un " manque " à combler. En effet, comme nous l'avons vu, la famille a beaucoup évolué : la famille nombreuse et étendue a laissé la place à une famille plus réduite et



plus allongée⁵. Les réseaux de solidarité intrafamiliaux ont ainsi diminué alors que le nombre de personnes âgées susceptibles d'être prises en charge a augmenté. Parallèlement à cela, avec l'évolution de la société, l'Etat a institutionnalisé la solidarité entre les générations à travers le système de sécurité sociale, des soins et des retraites. De nombreux auteurs ont montré que cette évolution ne concerne pas uniquement la prise en charge des plus dépendants mais aussi les rapports entre les âges en général, non plus axés autour des générations mais du travail.

En effet, l'industrialisation de la société a instauré un cycle de vie en 3 phases, *centré sur le travail, et en réalité adultocentriste et sexiste* (X. Gaullier) : la formation durant la jeunesse pour se préparer au travail ; la production par le travail durant la vie adulte, centrale ;

⁵ Avec la baisse de la fécondité, les phratries se sont réduites en nombre et le modèle de la famille nucléaire se met progressivement en place. D'autre part, avec l'augmentation de l'espérance de vie, les générations plus âgées sont plus nombreuses. Les enfants, traditionnels bâtons de vieillesse, sont donc de moins en moins nombreux à pouvoir aider leurs parents (au sens large), de plus en plus nombreux à vivre de plus en plus vieux.

l'inaction durant la vieillesse lorsque l'individu ne peut plus travailler et devient un retraité. Sans encore aborder la vision réductrice et stéréotypée de ce schéma, il nous faut reconnaître qu'il a servi de modèle à la société de la deuxième moitié du 20^e siècle et en particulier aux Trente Glorieuses, période d'expansion économique et de progrès social, où il concernait la majorité des individus.

Avec l'affaiblissement progressif de l'Etat-Providence et le contexte général de crise (économique, emploi,...), cette organisation ternaire de la vie se transforme et se complexifie. Comme nous l'avons dit, la retraite n'est plus uniquement assimilée à une période d'inactivité, tout comme d'ailleurs la frontière entre formation et travail stable est de moins en moins nette. La demande sans cesse grandissante de flexibilité professionnelle envers les jeunes (et moins jeunes) ainsi que l'augmentation de la durée des études et la difficulté à trouver un premier emploi stable font que l'entrée dans l'activité professionnelle ne se fait parfois pas avant 30 ans. De même, le départ du foyer familial, la fondation d'une famille et l'obtention d'un emploi stable ne coïncident plus forcément. En parallèle à cette muta-

tion des âges et à leurs contours de plus en plus flous, les politiques d'austérité affaiblissent le rôle social de l'Etat, de plus en plus démissionnaire. En réaction, le monde associatif et la famille se mobilisent peu à peu, tentant de recréer des solidarités entre les générations.

C'est dans ce contexte que, fin des années 70'-début 80', on commence à parler de refaire de " l'intergénérationnel ". Dans un premier temps portées par les acteurs gérontologiques (secteur de l'aide aux personnes âgées), ces initiatives restaient unidirectionnelles. Il s'agissait le plus souvent de mettre en relation deux générations extrêmes, les enfants et les personnes âgées, souvent au sein d'institutions, afin d'atténuer le caractère ségréatif de la vie en maisons de retraite. Ces projets étaient ponctuels et visaient la rencontre et la convivialité plutôt qu'un véritable échange sur la longue durée.

Parallèlement à cela, des associations d'aînés, refusant l'inutilité sociale que leur imposait la société, ont développé des projets d'aide envers les plus jeunes, leur offrant leur temps, leur expérience et leurs savoir-faire afin de faciliter leur insertion dans la vie scolaire ou professionnelle.

Les années 90', et en particulier l'Année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations (1993), ont marqué un tournant. L'intergénérationnel a alors non seulement connu une certaine visibilité, mais aussi un élargissement de son public et de ses domaines d'action. Non plus uniquement portés par les acteurs gérontologiques, des projets intergénérationnels émergent dans tous les secteurs associatifs et publics. Il ne s'agit plus seulement d'organiser des goûters ou des écoles de devoirs, mais de plus en plus de créer un échange et un partage entre les générations. Ces initiatives touchent

Le point de vue des politiques sur l'intergénérationnel...

Laurent de Briey, directeur du Centre d'Etudes du cdH, regrette que l'intergénérationnel soit souvent réduit aux relations entre deux générations extrêmes, alors qu'il lui semble que ses enjeux se situent au cœur de l'organisation sociale, politique et économique. Il faudrait donc aborder cette problématique de manière plus structurelle, sans pour autant dévaloriser les initiatives intergénérationnelles existantes, à soutenir, par exemple au niveau du logement. Le défi démographique, tout comme les enjeux écologiques vont profondément changer notre société. Or, actuellement, on commence seulement à prendre conscience de ces enjeux. Il importe donc de mener une réflexion globale, notamment sur la manière de changer nos modes de production et de consommation. Il faut cesser d'être réducteurs, l'intergénérationnel concerne toutes les générations et tous les domaines : santé, logement, urbanisme, enseignement, médias, nouvelles technologies, travail,...

Dominique Braeckman, députée régionale bruxelloise Ecolo, insiste sur l'importance de sortir du modèle d'une société à trois générations où les plus jeunes et les plus âgés seraient à la charge des actifs et où la retraite équivaldrait à une sortie de la société. Il faut revaloriser l'image des aînés et du vieillir. Il y a une complémentarité entre les générations et une place pour tous dans la société. L'intergénérationnel consiste donc à prendre en compte les atouts des aînés pour en faire profiter les autres générations. Car c'est cet apport qui n'est jamais pris en considération dans la comptabilité nationale. Il est donc du rôle du politique de tenir compte de la place des aînés dans la société, et cela, à tous les niveaux de compétence. Selon elle, l'exemple le plus parlant de l'intergénérationnel est celui du logement. Elle met également en évidence le soutien aux aidants proches.

Michel Peters, conseiller communal MR à Liège, estime que l'intergénérationnel signifie le respect de tous dans une société où chacun a sa place et contribue à l'épanouissement général. Il déplore le cloisonnement des âges, notamment en fonction de la productivité alors qu'il faudrait que chaque génération puisse contribuer à la société, dans un respect réciproque. Selon lui, il importe de travailler sur les mentalités, dès l'école, afin de changer le regard envers les plus faibles et de réapprendre à vivre ensemble. Les aînés ne doivent pas être vus comme des quantités négligeables mais comme des personnes pouvant apporter énormément, notamment au niveau de la transmission. En ce sens, les entreprises ont un rôle à jouer pour changer le regard sur les travailleurs aînés, notamment à travers des projets de tutorat. Il insiste également sur la question du logement et sur l'importance de faire revivre les quartiers et villages.

un public plus diversifié, non seulement les aînés et les jeunes enfants, mais aussi les adolescents, les jeunes mamans, les adultes en difficultés,... Elles concernent tous les domaines de la vie en société, culture, formation, éducation, insertion, transmission, santé, ha-

bitat ou nouvelles technologies,...

C'est une culture de l'intergénérationnel qui se met progressivement en place. Culture dont nous esquisserons les enjeux et les contours dans le chapitre suivant.

3. Un nouveau Pacte Social : repenser le bien-vivre ensemble

Comme nous l'avons vu, les relations intergénérationnelles représentent un défi majeur pour notre société. Le vieillissement de la population, plutôt que d'être perçu en termes de menace et de coûts, nous oblige à repenser le bien-vivre ensemble. C'est pourquoi la prise en compte de la dimension intergénérationnelle dans les décisions politiques est une nécessité pour créer et maintenir du lien entre les âges. Ce débat concerne tout un chacun et touche à toutes les dimensions de la vie en société. Des questions se posent déjà dans notre quotidien : Comment concilier vie professionnelle et soutien à ses enfants (voire petits-enfants) ainsi qu'à ses parents ? Quels soutiens pour les aidants proches ? Comment aménager l'espace public pour qu'il soit agréable, accessible et utile à tous, enfants, adolescents, adultes et aînés ; Qui consulte-t-on pour y parvenir ? Comment adapter les logements aux plus âgés d'entre nous ?

L'enjeu est bien ici de savoir quelle société nous désirons pour demain. Privilégier l'échange entre les générations et la création de lien social dénote, comme le dit très justement Michel Loriaux⁶, d'un parti pris idéologique : *celui de la solidarité et de la priorité communautaire, plutôt que celui de l'individualisme et de l'atomisation de la société.*

Comme l'a montré le travail de nombreuses associations, et notamment l'étude de la Fondation Roi Baudouin "Une société pour tous les âges", il est nécessaire d'adopter un **nouveau Pacte social entre les générations**, qui assure une répartition équitable des ressources mais également une reconnaissance du rôle et de la place, des droits et des devoirs et surtout des apports de chaque génération dans la société.

⁶ Professeur émérite à l'Institut de Démographique de l'Université Catholique de Louvain.

Nous tenterons dans ce chapitre de mettre en évidence les obstacles et les enjeux d'un tel pacte. La première nécessité nous semble être de déconstruire les clichés et de travailler sur les perceptions de chaque génération, et donc de porter un nouveau regard sur la, ou plutôt les vieillesse.

3.1. Porter un autre regard

Comme nous l'avons dit, les formes du vieillir sont multiples. Penser que la vieillesse se vit sur le même mode pour tous serait une erreur. Ce n'est qu'en tenant compte de cette multiplicité, qui n'est d'ailleurs pas propre à la vieillesse, que l'on pourra construire une société ouverte à tous les âges. Cependant, il importe tout autant de déconstruire la vision négative encore trop souvent véhiculée par la société, le monde économique, voire une partie du monde politique, ainsi que les médias vis-à-vis des aînés.

Déclin, poids, coût, charge, dépendance, isolement, solitude, maladie, handicap, vulnérabilité, baisse des facultés mentales et physiques,... ces mots souvent associés à la vieillesse montrent bien à quel point cette dernière est encore aujourd'hui trop souvent perçue comme une somme de pertes, un éloignement de ce que l'on a été.

Car c'est notre regard qui enferme souvent les autres dans les plus étroites appartenances et c'est notre regard aussi qui peut les libérer.

Amin Maalouf.

L'"âgisme", concept que Robert Butler a défini fin des années 60' comme le pro-

cessus par lequel une personne est stéréotypée et discriminée en raison de son âge, a malheureusement toujours cours dans nos sociétés. Même si des progrès ont été réalisés, le regard sur les aînés, s'il n'est plus uniquement négatif, reste foncièrement ambivalent et, surtout l'âgisme est, si ce n'est toléré, en tous cas rarement dénoncé.

Ambivalence donc. Oscillant entre dépendance, solitude, désorientation, dépression, lenteur, incompétence, voire même égoïsme, et gentillesse, affection, compréhension, sagesse, connaissance et activité, l'image des aînés renvoie à la distinction souvent faite entre "jeunes seniors actifs" et "vieux vieux". Aux premiers reviendraient toutes les qualités de la vieillesse, aux seconds, tous les défauts...

Cette représentation tient sans doute à l'importance du corps et à l'idéal de jeunesse prôné par nos sociétés depuis près de 200 ans. La vieillesse se retrouve dès lors confiée à la médecine, et les thématiques qui y touchent se focalisent sur le vieillissement du corps, la santé, la maladie, la perte de mobilité,... Cette focalisation sur le corps est également le reflet de la prééminence de l'économie dans nos sociétés: le corps est alors l'outil de production et le travail, la valeur essentielle. Dès lors, quand le corps vieillit et n'est plus productif, il n'aurait plus d'utilité. Mais dire cela, c'est nier toutes les dimensions sociales et culturelles qui fondent la société et toute activité. Surtout, c'est penser qu'une personne n'est définie et reconnue que par son utilité matérielle et sa capacité à produire. L'homme ne serait-il alors qu'un robot ? Nous nous élevons contre cette conception et estimons que l'économie ne doit pas primer sur le social et le politique, mais bien l'inverse!

Pour en revenir aux stéréotypes de l'âgisme, ils ont un double effet per-

vers. D'une part, faute d'être systématiquement dénoncés et déconstruits, ils tendent à se banaliser et donc à être intégrés par les individus au point qu'ils leur semblent " naturels ". D'autre part, ils produisent ce que l'on appelle en sociologie des " prophéties autoréalisatrices " : à force de s'entendre dire que " les vieux ne servent à rien " ou qu'ils sont un " poids pour la société ", les aînés eux-mêmes viennent à penser qu'ils sont devenus inutiles et se retirent peu à peu de toute vie sociale. Croyant ne plus rien avoir à offrir à la société, ils s'en désengagent, confirmant ainsi en quelque sorte les préjugés dont ils sont victimes. Cet impact du regard de l'autre dans la construction de son identité et, par conséquence, dans les actes, a été mis en évidence par l'approche sociologique de l'interactionnisme symbolique⁷. Si l'image que lui renvoie son milieu (les autres individus, la famille, l'administration,

le personnel soignant, les médias,...) est positive, la personne se percevra elle-même positivement. Mais l'inverse est malheureusement tout aussi vrai. On imagine les dégâts pouvant être occasionnés lorsque que ce " miroir déformant " ne renvoie qu'une image de dépendance et de passivité, voire pire !

Tout ceci pose également la question de la place des personnes âgées dans l'échange social. En effet, à force d'être présenté, tout comme les jeunes dans une certaine mesure, comme un groupe " pesant " sur la société, les aînés se voient cantonnés dans un rôle de bénéficiaires, obligés de recevoir sans pouvoir rendre en retour. Les jeunes (grands adolescents et jeunes adultes) encore aux études ou cherchant du travail, tout comme les aînés, prépensionnés, retraités ou chômeurs sans espoir de retrouver du travail, sont dès lors perçus comme passifs et dépendants et non comme acteurs. Or, comme nous l'avons vu, notre société incite à la productivité : il faut " être utile ". Comment dès lors ne pas se sentir déprimé lorsque l'on a l'impression que l'on " ne sert

plus à rien " et que la société nous renvoie sans cesse cette image ?

Pour en savoir plus...

Un livre sur l'âgisme paru en langue française :

L'âgisme : comprendre et changer le regard social sur le vieillissement

Dirigé par Martine Lagacé,
Presses de l'Université Laval, 2010

Cet "impératif d'utilité " ne touche pas que les plus âgés : les " jeunes seniors " se doivent eux aussi d'être actifs, d'aider leurs proches, d'avoir une vie sociale, de rester en bonne santé, de pratiquer du sport,...

Bref, de ne pas devenir vieux!

Les médias ont leur part de responsabilité dans cette incitation au jeunisme et propagent largement une vision stéréotypée du bonheur. Les aînés, lorsqu'ils ne sont pas absents de la scène médiatique, sont souvent présentés comme de

⁷ Courant issu de la sociologie américaine dans les années 30' autour de l'École de Chicago et fondé sur l'idée que la société est le produit des interactions entre les individus et du sens que ces derniers leurs donnent.





“ jeunes seniors dynamiques ”, actifs, volontaires, grands consommateurs de loisirs, en pleine forme, sportifs et souriants. Bien sûr, cette image est positive et démontre l'évolution des mentalités par rapport au vieillir, mais elle induit également un effet pervers : celui de l'obligation au bonheur. En effet, non seulement cette représentation ignore complètement le grand âge, celui où le risque de dépendance et/ou de maladie est plus élevé, mais aussi où la mort est plus proche, et qui donc fait le plus peur. Cette exclusion, jusqu'à leur image, des plus âgés participe du jeunisme ambiant qui voudrait que l'on retarde, faute de pouvoir l'éviter, le plus longtemps possible le moment de vieillir, ou plutôt les signes extérieurs de vieillesse, puisque l'on commence à vieillir à sa naissance. Nous refusons donc de voir et de montrer le grand âge, la maladie, la perte d'autonomie et de certaines facultés, par peur sans doute de se rendre compte qu'il nous concerne tous dans notre devenir.

Mais cette représentation participe également à propager une vision stéréotypée et uniforme du vieillissement, comme s'il n'y avait qu'une (bonne) manière de vieillir. Il faudrait donc que tous, nous vieillissions beaux, actifs, en bonne santé et heureux ! Si cette image d'Épinal sera peut-être réelle un jour,

elle ne doit pas devenir une obligation. La vieillesse ne se vit pas sur le même mode pour tous. Là comme ailleurs, les effets du vécu de chacun se font sentir. Un niveau d'éducation élevé ainsi qu'un milieu social stimulant permettent par exemple de compenser plus facilement des difficultés fonctionnelles. Mais au-delà de ces différences induites par les parcours personnels, il serait faux de penser que tous les jeunes retraités sont heureux et en pleine forme, ou que les plus de 80 ans sont tous déprimés et dépendants. On peut faire une dépression à 60 ans, tout comme être indépendant et en pleine possession de ses facultés physiques et intellectuelles à 80 ! Il ne doit pas y avoir d'obligation à se conformer à un modèle unique de vieillissement. Si la retraite ne doit pas être synonyme de retrait du monde, elle ne doit pas non plus obligatoirement être active et heureuse. Les aînés ont le droit d'être malades ou dépendants, de se sentir isolés ou déprimés. Demander de l'aide, accepter ses propres limites, est une belle forme d'autonomie. A nous tous, individuellement et collectivement, de nous soutenir.

Si l'image du “ jeune senior dynamique ” est souvent véhiculée par les médias en général et la publicité en particulier, c'est aussi parce qu'elle permet de faire des aînés une cible marketing

privilegiée. Le terme “ seniors ” apparaît d'ailleurs dans ce but. Son succès vient sans doute du fait qu'il recouvre une plus large catégorie de personnes -les plus de 50 ans- tout en ciblant les plus jeunes et aisés d'entre eux.

Le point de vue des politiques...

Violaine Louant, cdH, souligne fort à propos que la Communauté française a, à travers son contrat de gestion avec la RTBF, un formidable levier, notamment au niveau des programmes, dont elle n'utilise pas assez. La promotion de la diversité dans les médias ne se cantonne pas à la diversité culturelle, elle devrait s'élargir aux générations, et combattre l'image trop souvent négative des aînés, mais aussi des jeunes.

Quand il n'est pas perçu comme consommateur, l'aîné est identifié comme source de tension sociale, voire de conflit entre les générations. On ne compte plus les clichés présentant les aînés comme un “ poids ” pour la société, un “ gouffre ” pour la sécurité sociale ou encore un “ fléau ” démographique. Ils participent à alimenter les scénarios catastrophistes sur les conséquences

du vieillissement de la population. De consommateurs, les aînés deviennent “ profiteurs ”, mettant en danger la durabilité de notre système de protection sociale, faisant “ peser ” un “ coût ” trop élevé sur les retraites et les soins de santé. Là encore, les mots ne sont pas innocents, ils enferment dans des catégories et font oublier tout l’apport des aînés à la société, que ce soit par leurs contributions passées, présentes ou futures, financières ou humaines.

L’image ainsi véhiculée des aînés nous semble dangereuse, incivique, créant des tensions là où il pourrait y avoir de l’échange. Ainsi, ces publicités vantant des épargnes-pensions aux jeunes et moins jeunes travailleurs sous prétexte que le système de sécurité sociale implosera dans quelques années et leur garantissant de pouvoir un jour s’arrêter de travailler grâce à l’épargne ainsi constituée. Il s’agit là d’une incitation à se désolidariser des retraités actuels et futurs et d’oublier les acquis sociaux pour lesquels ces mêmes retraités se sont battus - et nous suivons M. Loriaux lorsqu’il parle de “ crime générationnel ” à ce sujet.

Les médias et la publicité jouent un rôle et ont une responsabilité dans l’image de chaque génération. Sans doute par méconnaissance des réalités d’aujourd’hui. Ils feraient bien mieux de promouvoir une image positive, nuancée et plurielle des aînés et de mettre en avant les initiatives intergénérationnelles plutôt que de propager une image de l’aîné consommateur ou profiteur.

Un premier pas dans ce sens pourrait être fait en donnant tout simplement la parole aux aînés. En effet, il nous semble que beaucoup des stéréotypes “ âgistes ” et des idées reçues sur la vieillesse prennent leur source dans le fait que ceux qui en parlent le plus n’en ont pas l’expérience, tandis que ceux qui l’ont n’en parlent pas forcément.

Ou plus exactement, on ne les écoute pas souvent. Voire pire, on parle à leur place !

Changer son regard passe aussi par écouter l’autre, accepter de se laisser surprendre, se remettre en question... que ce soit dans le cadre d’un projet intergénérationnel, à l’école⁸, ou en regardant la télévision...

Des initiatives intergénérationnelles au sein de l’UCP !

Jeune fou... Vieux rôleur: des aînés franchissent la porte de la Maison des Jeunes de Florenville pour apprendre à se connaître, échanger, discuter, changer son regard sur l’autre et se découvrir des problématiques communes... Avec « La vie en Plus », les aînés deviennent acteurs, dans une pièce de théâtre-action sensibilisant un public de tous les âges à des questions telles que le bien vieillir chez soi, la vie en maison de repos ou encore le rôle de la famille dans le processus de décision d’institutionnalisation d’une personne âgée. Le débat suivant la pièce est souvent riche de réflexions et d’émotions, sur un sujet parfois difficile qui nous touche tous...

Après 33 représentations et plus de 3000 spectateurs, la pièce se produira l’année prochaine à Arlon et Habay-la-Vieille.

⁸ Nous pensons que l’éducation a un rôle fondamental à jouer en ce qui concerne le regard porté sur chaque génération. Le racisme, le sexisme et l’âgisme doivent être combattus aussi à travers l’enseignement. Ainsi, il importe de sensibiliser nos enfants dès leur plus jeune âge mais aussi de les informer de ce que peut vouloir dire vieillir, et de leur faire rencontrer des personnes d’autres générations, pour que l’école devienne encore plus un lieu de tolérance, de respect et de curiosité envers l’autre, qu’il appartienne à une autre culture ou un autre âge.

Nous pensons que le contact intergénérationnel est un formidable moyen d’abattre les préjugés. La rencontre entre les générations permet de changer le regard que chacun porte sur l’autre. Le dialogue, l’implication dans un projet commun, le partage et l’échange amènent à se percevoir autrement, à mieux comprendre l’autre et peuvent initier une vision commune à long terme. Plutôt que de culpabiliser et de montrer du doigt, agitant le spectre d’une guerre entre les générations, nous ferions bien mieux de prendre en compte les contributions que chaque génération peut apporter à la société. Cela implique de changer notre regard, de combattre les préjugés. Les aînés ne sont pas un “ poids ” pour la société, au contraire, ils peuvent lui apporter du temps, de l’expérience, de l’écoute, de l’entraide et de la coopération, toutes valeurs mises à mal par une société où règne l’individualisme, la compétition, la productivité à tout prix et trop souvent le chacun pour soi. De même, contrairement à ce qu’annoncent les scénarios catastrophistes sur le vieillissement, le conflit entre les générations n’est pas inévitable⁹. Ne tenant compte que de l’évolution démographique, ces scénarios ignorent que la société se transforme et s’adapte, que les aînés de demain ne seront pas les mêmes que ceux d’hier et qu’il nous appartient que le vieillissement de la population soit une chance. Enfin, il ne faut pas oublier que la vieillesse est plurielle et multiple. Vieillir se conjugue sous divers modes et catégoriser les individus selon leur âge, ou d’ailleurs leur sexe, leurs revenus ou leur culture, ne fait qu’enfermer et discriminer.

⁹ La classe politique est d’ailleurs la première responsable dans la possibilité d’un tel conflit. Loin d’être une surprise, l’évolution démographique était totalement prévisible, et l’a d’ailleurs été par les démographes et d’autres. Des mesures auraient pu être prises il y a bien longtemps pour l’accompagner. En ce sens, la crise de 2008 représente un bouc émissaire parfois bien pratique...

3.2. Replacer chacun dans son arc de vie

Comme nous l'avons dit, la vieillesse est d'abord dans le regard de l'autre. L'identité attribuée aux aînés par la société est souvent en désaccord avec celle qu'ils éprouvent en leur fort intérieur. En effet, la plupart des aînés ne se sentent pas "vieux". Ce décalage entre l'identité projetée et l'identité vécue vient sans doute en grande partie de la segmentation et de la spécialisation des âges de la vie¹⁰. Le découpage ternaire, hérité de l'ère industrielle, confine les jeunes générations dans les fonctions d'apprentissage et de formation, les générations adultes dans celles de la production et de la reproduction et les générations âgées dans la retraite et les loisirs. Cette vision, en plus d'être dépassée¹¹, enferme les individus dans des catégories et contribue à l'image de la vieillesse comme une somme de pertes et de problèmes. Elle est également source de tensions possibles entre générations puisqu'elle considère chacune prise indépendamment des autres. Or, on ne bascule pas soudainement de l'âge adulte à celui de la vieillesse à 50 ou 60 ans, comme si, d'ailleurs, on cessait

10 Auxquelles il faut ajouter le découpage des compétences politiques entre différents ministres et entités qui renforce le cloisonnement des âges en créant par exemple une maison de l'enfant, une deuxième pour les jeunes, une maison de repos, et une dernière pour les associations d'adultes, plutôt que de rassembler les générations au sein d'un même espace...

11 X. Gaullier parle très justement de *mutations des âges* pour caractériser le phénomène qui voit la jeunesse, période d'insécurité et de flexibilité importante, se prolonger jusqu'à 30 ans, caractérisée par une entrée dans le monde professionnel de plus en plus difficile et suivie par une période de travail intensif jusqu'à 50 ans, après quoi l'individu se maintient, lorsqu'il le peut, dans l'emploi, jusqu'à sa retraite, vieillesse sociale mais non biologique, puisqu'il a encore en général plus de 20 ans devant lui. On peut donc dire que notre société connaît 5 voire 6 âges, si l'on subdivise encore la période de la "retraite".

d'être adulte au-delà de cet âge ! Pour dépasser ce morcellement des âges, M. Loriaux¹², et d'autres à sa suite, ont proposé le concept d'arc de vie. Ce dernier donne une *vision intégrée du cycle de vie considéré comme un continuum dans lequel tous les âges se rattachent et s'interpellent*. Permettant ainsi de déspecialiser les âges et de ne pas enfermer les individus dans des "niches générationnelles" qui font le bonheur du marketing et de la publicité. Avec l'arc de vie, la vieillesse n'a plus de sens si elle est amputée de la jeunesse et de l'âge adulte, tout comme ces derniers ne se conçoivent que rattachés à un projet global de vie et à la totalité d'un parcours existentiel. Ce concept permet de sortir l'intergénérationnel du champ des actions ponctuelles recréant du lien entre les générations. Il donne du sens au vieillissement et constitue à la fois un fondement théorique et un outil à l'action de terrain.

Une véritable solidarité générationnelle ne sera possible que si chaque génération reconnaît dans l'autre un moment évolutif et fondateur de sa propre existence, en ôtant toute inflexion pathétique à un concept qui aspire à être un projet de société, et non une pieuse évocation de bons sentiments.

Richard Vercauteren et al.

Repositionner la personne dans son cycle de vie, c'est lui permettre de s'approprier son passé et son futur. Le vieillissement n'est dès lors plus considéré comme une problématique externe et objective ("les vieux, c'est les autres") mais fait partie intégrante de tout un

12 Notamment dans l'ouvrage co-écrit avec R. Vercauteren et M. Predazzi, *L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales*, 2001

chacun dans son devenir. Cela implique également de prendre en compte et de respecter le projet de vie de chacun. En effet, dans les projets intergénérationnels, tout comme dans l'action sociale en général, le risque existe d'imposer aux individus ce que l'on estime "bon pour eux", voire même d'agir à leur place, "pour leur plus grand bien". On enferme alors la personne dans une représentation en inadéquation avec son identité ressentie, lui imposant une définition de ce qu'est ou devrait être son âge. Aussi, comme nous le disent M. Nibona et J-F Stassen, *nous devons absolument faire en sorte que les projets intergénérationnels ne soient pas prisonniers de nos représentations, car c'est une des manières les plus insidieuses d'alimenter la dépendance des bénéficiaires présumés de ces projets*¹³.

Dès lors que le vieillissement n'est plus uniquement du domaine des experts et des spécialistes mais de chacun d'entre nous, les projets intergénérationnels s'inscrivent alors véritablement dans une dynamique de réseau et de co-construction. Ce n'est pas un travailleur social ou une association qui fournissent un service à un "utilisateur", mais des acteurs qui collaborent à l'élaboration d'un projet commun.

En permettant aux aînés d'être acteurs et en les replaçant dans un parcours de vie, cette approche leur restitue également des perspectives d'avenir. En effet, l'arc de vie permet une conception dynamique de la définition de soi, avec une identité qui évolue sans cesse et des statuts qui se renouvellent au fil des âges. Dès lors, la personne âgée peut non seulement élaborer des projets, une des conditions fondamentales à un vieillissement "réussi", mais également s'adapter plus facilement aux changements physiques, psychiques et

13 *Quels enjeux pour l'intergénérationnel?* L'Observatoire n°29, "Inégalités et solidarités intergénérationnelles", 2000



intellectuels qui peuvent survenir. Il n'y a pas renonciation à ce que l'on a été mais superposition de rôles et de statuts. C'est un travail que de vieillir¹⁴, fait d'adaptations et de concessions avec soi-même, et ce travail est d'autant plus facile qu'il est possible de se redéfinir à tout âge.

3.3. Vers une comptabilité générationnelle équilibrée

Le drame véritable de nos sociétés en crise, ce n'est pas simplement le chômage, mais avant tout notre incapacité à répartir les ressources collectives sur base d'autres critères que le seul travail.

Michel Loriaux

Un des principaux freins à l'intergénérationnel tient sans doute à la vision monétarisée de nos sociétés qui tendent à négliger les apports non financiers des citoyens. Ce prisme économique imprègne tous les aspects de notre

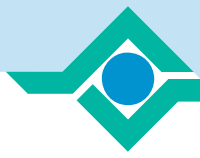
quotidien. Il a fait du travail la valeur centrale de nos sociétés. Héritage de l'ère industrielle, le travail demeure le temps dominant au niveau symbolique, même s'il ne l'est plus en durée. En effet, bien que le temps de loisir soit devenu le plus important en heures, le travail demeure le critère structurant de nos sociétés, par lequel passe, principalement, la valorisation sociale. Ce modèle de l'activité a des conséquences sur la personne tout au long de son parcours de vie, mais plus encore une fois la retraite venue. Au niveau individuel, il peut faire se sentir inutile et expliquer les emplois du temps parfois surchargés des aînés qui continuent à s'inscrire dans cet impératif de l'activité. Au niveau collectif, cela tend à présenter les aînés " en dette " envers les actifs puisqu'ils ne participent plus à ce travail dit productif mais ne font qu'en " profiter " surtout lorsque le contexte général est celui de la crise (économique, financière, bancaire). On voit les dangers d'une telle représentation, notamment en ce qu'elle pourrait légitimer une désolidarisation entre les générations !

Il nous semble donc important de répéter et de souligner que le travail " productif " est loin d'être l'unique apport d'une personne à la société. Nous irons même plus loin : il faut repenser les manières d'échanger, ou plus exactement partir du principe qu'une " valeur "

n'est pas uniquement monétaire, et donc que les manières d'échanger sont diverses et multiples, loin de se limiter à l'échange de marché. La tendance à la monétarisation est de plus en plus présente dans notre quotidien. Elle touche à tous les domaines et tend à fausser nos rapports aux autres. En effet, voulons-nous vraiment vivre dans une société où la valeur d'un acte se juge uniquement à sa valeur financière ? Cela voudrait-il dire que le temps passé à la garde des petits-enfants, comme volontaires d'associations ou l'implication dans la vie sociale et collective ne vaudrait " rien " ¹⁵ ? Bien au contraire, nous pensons que ces initiatives, et d'autres, bien que ne se traduisant pas par une plus-value financière, représentent une grande plus-value sociale et sont utiles, voire indispensables au bon fonctionnement de la vie en société ! Il est temps de se rendre compte que les flux intergénérationnels tels qu'objectivés par la comptabilité nationale, notamment à travers les transferts de la sécurité sociale, ne sont pas les seuls existants. Effectivement, si on s'y limite, on peut avoir l'impression que les transferts ne se font que dans un sens et que les classes âgées sont les principales bénéficiaires, entre autres à travers les pen-

¹⁵ Nous nous élevons d'ailleurs contre toute forme de rétribution de ces engagements : ne marchandisons pas les relations interpersonnelles si nous ne voulons pas les dénaturer complètement !

¹⁴ Voir à ce sujet l'étude "Vieillir est un verbe actif", Balises n° 17, 2006



sions et les soins. Nous suivons donc M. Loriaux lorsqu'il affirme que *pour corriger cette mauvaise impression, il faudrait qu'une nouvelle forme de comptabilité sociale intergénérationnelle soit mise en place qui tienne compte de tous les transferts de richesses, matériels et immatériels, et notamment ceux non monétarisés, qui vont des générations âgées aux générations jeunes et adultes sous forme de multiples services et donations, aussi bien à travers l'aide à la construction et à l'achat de biens durables, ou au financement des études des petits-enfants, qu'à travers le gardiennage des enfants en bas âge ou l'entretien de la maison, le jardinage, la cuisine, le voiturage, etc.*¹⁶

Valoriser le rôle et l'apport de chaque génération est le meilleur moyen d'abattre les préjugés et de limiter catégorisation et discrimination. Mais plus que cela, c'est un choix de société qui privilégie le vivre ensemble, le collectif, la solidarité et l'entraide plutôt que l'individualisme, le chacun pour soi, le profit et la compétition.

Repenser les modes d'échange, c'est par exemple mettre en place des systèmes d'échanges locaux (SEL)¹⁷ fleurissant un peu partout depuis plus de 20 ans. Concrètement, il s'agit d'un système où chacun peut échanger des services, produits, savoirs et biens de manière multilatérale. La réciprocité ne se fait donc pas avec la personne qui a donné mais avec toute la communauté. Pour prendre un exemple pratique : Paul ira jardiner chez Jacques qui a réparé le toit d'Isabelle qui apprend l'anglais à Jean qui donne des carottes de son potager à Paul... Il ne s'agit donc pas d'un système de troc puisque le "service" ne se "rend" ni immédiatement

ni à la personne qui a "donné", grâce à l'utilisation d'unités d'échange (Grain de sel, Radis, Blé...). De plus en plus, ces unités sont rattachées à la durée du service selon une relation fixe (X unités=1 heure). On parle alors de système d'échanges locaux de temps (SELT) ou de Banque de temps. La Ligue des Familles de Nivelles a ainsi mis en place une Banque Communautaire de Temps¹⁸ qui permet de renforcer, au niveau d'une commune, les liens sociaux, et en particulier les relations intergénérationnelles et solidaires, tout en valorisant l'échange de compétences, en dehors de toute finalité commerciale. On pourrait également imaginer une banque capitalisant le temps que l'on a consacré étant jeune à des personnes plus âgées, et dont on bénéficiera plus tard, lorsque l'on est soi-même de moins en moins en mesure d'assumer seul son autonomie...

Le point de vue des politiques...

Tous nous ont dit l'importance de valoriser et de tenir compte de l'apport des aînés à la société, leur contribution à travers l'engagement bénévole, leur importance en tant que dépositaires de mémoires et d'expériences,...

Outre le temps, le savoir et l'expérience que les aînés ont à apporter à la société, il serait bon de prendre en compte dans cette nouvelle comptabilité intergénérationnelle d'une part les transferts financiers descendants ("coup de pouce" envers d'autres membres de la famille, nous y reviendrons) mais également leur soutien à l'économie et à la création d'emplois. En effet, pour prendre le domaine des soins de santé, dont les aînés sont taxés de (trop) grands consommateurs, on préfère les

présenter comme les fossoyeurs de la sécurité sociale, risquant de réduire à néant des années de progrès social ! Or, on ignore ainsi que les dépenses dans le domaine de la santé, tout comme d'ailleurs dans celui de l'éducation, loin d'être improductives, participent au développement d'industries de pointe. Autrement dit, les aînés, de par leur importance numérique et leurs besoins spécifiques en matière de services (soins de santé mais également loisirs, culture ou éducation permanente) représentent une demande pour l'économie et jouent un rôle d'agent redynamisant. Les services à la personne ainsi que les nouvelles technologies sont des secteurs créateurs d'emplois qualifiés et dont les aînés sont les principaux consommateurs : service de soins à domicile, prothèse évoluée ou dispositif de biotélé-vigilance. Il voudrait dès lors bien mieux investir dans ces secteurs plutôt que d'en réduire sans cesse les budgets, et cela même en se plaçant uniquement dans une logique de marché ! Bien sûr, il ne s'agit pas de faire le jeu des publicitaires et de réduire les aînés à une cible marketing privilégiée, mais bien de leur rendre leur rôle d'acteurs économiques, notamment à travers des pensions décentes et des soins de santé accessibles à tous.

Tout cela nous amène à défendre la nécessité de repenser un pacte social intergénérationnel, basé sur la solidarité et tenant compte des apports, des droits et des devoirs de chacun. L'intergénérationnel n'est pas une vue de l'esprit, c'est une nécessité et un défi que nous nous devons de relever. Et pour qu'il puisse être au fondement d'une nouvelle manière de vivre ensemble, il faut en esquisser ses principes de base et en dégager les bonnes pratiques.

16 *Les actions intergénérationnelles au service de la cohésion sociale dans les sociétés vieillissantes*, communication au séminaire "Comment favoriser les relations intergénérationnelles" organisé par la Fondation Roi Baudouin, 2006

17 Pour en savoir plus : www.sel-lets.be

18 <https://www.citoyenparent.be/Public/actu/PressRelease.php?ID=7797&parentID=3576>

3.4. Bonnes pratiques et principes fondamentaux, pour que l'intergénérationnel ne reste pas lettre morte...

Si toutes les initiatives qui incitent au dialogue et à la rencontre entre les générations doivent être encouragées, il y a néanmoins quelques principes à respecter pour dépasser le cadre d'actions ponctuelles et isolées¹⁹.

Pour en savoir plus...

« Comment développer une action intergénérationnelle ? »

Un guide réalisé par l'association Atoutage.

« L'intergénération : une démarche de proximité. » Guide méthodologique, de Mohammed Malki, un précurseur de l'intergénérationnel

ou de la rencontre elle-même, mais il importe de mettre à plat les préjugés et les images préconçues de chacun afin de pouvoir travailler ensemble sur une vision commune du projet. Ceci est bien sûr facilité si l'ensemble des publics ciblés partagent des valeurs et plus encore si l'initiative vient d'eux. En effet, comme dans beaucoup d'autres domaines, un projet a d'autant plus de chance de perdurer dans le temps s'il est initié par les premiers concernés. Un projet conçu de l'extérieur, méconnaissant les réalités de terrain, risque de plaquer sur ses supposés bénéficiaires des catégories, des besoins ou des centres d'intérêt qui ne leur correspondent pas. Dans le même ordre d'idée, il importe de valoriser tous les acteurs concernés et de respecter les projets personnels de chacun et notamment des aînés. Une fois encore, n'enfermons pas les autres dans des catégories : ce n'est pas parce que l'on a plus de 60 ans que l'on est forcément intéressé(e) par le tricot ! Les aînés d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier et leurs envies, leurs attentes ou leurs difficultés ont aussi évolué. Donnons leur donc la parole et écoutons ce qu'ils ont

à nous raconter, par exemple leur envie... de tricoter ! Il importe également de s'assurer que toutes les générations en présence soient gagnantes. La complémentarité des âges est à la base de l'intergénérationnel : compétences, savoirs, expériences et savoir-être se cumulent et s'enrichissent mutuellement.

Un projet intergénérationnel doit s'inscrire dans un cadre global, s'insérer dans un projet de société, s'il ne veut pas rester au stade de rencontres ponctuelles et éphémères. Il faut donc se demander quel est l'objectif visé : s'agit-il de rendre l'espace public plus convivial, de lutter contre la fracture numérique, d'échanger des savoir-faire, de combattre l'isolement, l'exclusion (sociale, culturelle, professionnelle,...), de favoriser l'accès à la culture, au logement, Les domaines possibles sont vastes. Il importe donc de savoir lequel on vise. La démarche intergénérationnelle est un processus qui s'inscrit dans le temps et dans l'espace. Ces deux variables ont un impact direct sur la qualité des échanges sociaux. Il importe donc d'en tenir compte dans la mise en place du projet mais également de question-

Tout d'abord, il faut être conscient que le réflexe intergénérationnel n'est pas inné. Il se vit et s'apprend. Il ne suffit pas de mettre deux générations en présence pour que des liens durables se nouent. Avant de pouvoir se rencontrer, il faut d'abord apprendre à se connaître, et cela peut être d'autant plus difficile dans une société prônant l'individualisme, enfermant les personnes dans des catégories et ne laissant que peu d'espace (mentalement et physiquement) à la rencontre de l'autre. Un projet intergénérationnel doit donc commencer par savoir qui il va faire se rencontrer et comment chacun perçoit l'autre. Ceci peut faire l'objet d'un travail préalable



¹⁹ Voir également le chapitre sur les rencontres intergénérationnelles de l'ouvrage collectif *Envie de vie!* initié par l'UCP, mouvement social des aînés



ner nos représentations à ce sujet et d'être conscients de l'influence qu'elles exercent. De même, il faut avoir une vision globale du projet et de tous ses tenants et aboutissants. Penser, par exemple, aux relais pouvant être utilisés pour lui donner de l'ampleur et le faire perdurer, mais aussi aux partenaires possibles et aux subsides pouvant être sollicités. A ce niveau, l'accompagnement du projet est capital, le manque de préparation et d'anticipation pouvant facilement faire avorter celui-ci. La validation du projet est tout aussi importante : ce dernier doit avoir une certaine pertinence. Il ne s'agit pas de " faire du social ". Le manque d'analyse et l'improvisation peuvent également faire échouer un projet.

Bref, " faire " de l'intergénérationnel, cela ne s'improvise pas ! De plus en plus d'associations développent une expérience et une expertise dans ce domaine. Le travail en réseau permet d'éviter beaucoup d'écueils, d'une part grâce aux conseils et à l'encadrement

d'autres ayant été confrontés aux mêmes problèmes, mais aussi parce qu'il permet de ne pas rester isolé " dans son coin ". Pour éviter que les projets intergénérationnels ne soient que des initiatives ponctuelles, il est important de les relier entre eux, qu'ils s'enrichissent mutuellement, et de les insérer dans une démarche plus globale. La mise en réseau amène également à une certaine visibilité. En effet, il existe beaucoup d'initiatives locales qui, malgré leurs qualités, restent ignorées du grand public. Or, il faut se rendre compte de la valeur communicative de l'image d'une rencontre entre deux générations, dont est parfaitement consciente la publicité. Il sera dommageable que cette image soit reprise comme un simple produit marketing alors qu'elle pourrait représenter l'image de la solidarité au sein de la société. Cela ne veut pas dire pour autant que l'intergénérationnel doit faire peau neuve, ou se lancer dans une opération marketing, mais il faut par contre prendre conscience de son caractère emblématique au niveau de la commu-

nication, et donc protéger la qualité de son image, l'utiliser et la promouvoir.

Pour résumer... une initiative intergénérationnelle doit :

- S'inscrire dans un projet de société pour dépasser les rencontres ponctuelles et éphémères.
- Identifier clairement ses objectifs, ses partenaires et les subsides potentiels. Connaître son public.
- Avoir une certaine visibilité.
- Concerner toutes les générations et toucher à tous les domaines de la vie en société, selon un principe d'échange réciproque où toutes les générations sont gagnantes.

Trois principes, mis en évidence par M. Loriaux²⁰ doivent également guider les initiatives intergénérationnelles. Un principe de généralité : les initiatives intergénérationnelles doivent concerner tous les secteurs d'activité de la société : éducation, espace public, logement, mobilité, soins de santé, vie politique, culture, action sociale,... et tous les niveaux, depuis la famille jusqu'à l'Etat, en passant par l'entreprise et le domaine associatif. Un principe d'universalité : les initiatives intergénérationnelles doivent s'adresser à toutes les générations et pas uniquement aux générations " extrêmes " : les tout petits et les plus âgés. Les générations intermédiaires, souvent oubliées, doivent également être concernées, notamment parce qu'elles représentent un poids important dans notre société et sont à même de faire évoluer les choses. De même, une rencontre entre une personne de 50 ans et une de 70 ans ou entre une personne de 5 ans et de 15 ans, c'est aussi de l'intergénérationnel.

²⁰ *Les actions intergénérationnelles au service de la cohésion sociale dans les sociétés vieillissantes, communication au séminaire " Comment favoriser les relations intergénérationnelles ? " organisé par la Fondation Roi Baudouin, 2006*



4. L'intergénérationnel et la société globale

Un principe de réciprocité : les initiatives intergénérationnelles ne doivent pas se faire au bénéfice exclusif d'une génération (les aînés par exemple), mais profiter à tous. Elles doivent reposer sur un principe d'échange et de partage.

Enfin, faire de l'intergénérationnel un projet de société suppose une intégration horizontale (au sein d'un groupe d'individus, d'une entreprise, d'une association,...) et verticale (au niveau local, régional, national mais aussi européen). En effet, si l'action intergénérationnelle s'ancre particulièrement bien au niveau local, et est principalement portée par le secteur associatif, elle doit aussi s'étendre à la société tout entière. La préoccupation intergénérationnelle doit être intégrée au cœur des politiques de la famille, de l'emploi, du logement, de la santé, de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, des aînés,... Comme le dit M. Loriaux, elle est une *absolue nécessité de l'ère de la "géritude"*. Et les pouvoirs publics ne doivent pas se tenir à l'écart de ces préoccupations ; leur rôle est essentiel tant au niveau de la coordination et du financement des initiatives privées qu'en tant que garants d'une solidarité généralisée et collective entre les générations. Dans les chapitres suivants, nous examinerons au niveau de la société globale, du local et de la famille, les formes que peut prendre l'intergénérationnel, les initiatives existantes et celles qui restent à prendre...

4.1. Un système collectif et solidaire de redistribution entre les générations

Pour que notre société devienne réellement intergénérationnelle et solidaire, nous pensons qu'il est absolument indispensable de maintenir et de renforcer le premier système de solidarité entre les générations : la protection sociale. D'après les scénarios catastrophistes du vieillissement de la population, les mécanismes de protection sociale par répartition seraient à la base des tensions entre les générations et ne seraient plus viables à long terme. Or, sans nier les difficultés que rencontrent actuellement ces mécanismes, nous pensons que des solutions existent, n'impliquant pas, comme l'annoncent beaucoup d'experts et d'hommes politiques, une réduction dramatique des prestations ou une augmentation exponentielle des cotisations. Il s'agit avant tout d'un choix politique et idéologique : celui de la solidarité.

L'Etat-providence, terme et concept de plus en plus oublié, est le garant d'une sécurité financière et d'un accès à des soins de qualité pour tous, actifs comme inactifs, malades comme bien portants, pauvres comme riches, jeunes comme aînés,... C'est par lui que le cumul des handicaps pourra être compensé, car, comme chacun le sait, mieux vaut ne pas être une femme âgée, peu instruite, veuve, malade avec de faibles revenus si l'on ne veut pas tomber dans la pauvreté et l'exclusion... A travers la mise en place de mécanismes de redistribution aveugles, dans le bon sens du terme, c'est-à-dire sans distinction de classe, de sexe ou d'âge, l'Etat assure aussi la première des solidarités entre les générations. Une solidarité collective et systématique qui ne doit absolument pas, selon nous, être remise en cause, mais au contraire consolidée ! Nous réaffirmons le droit à une pension légale

décente pour tous, l'importance de sa liaison au bien-être, mais aussi notre refus d'une médecine à deux vitesses où seuls les riches auraient le droit d'être malades ! Car, comme le dit M. Loriaux, *la solidarité, quand elle cesse d'être globale et organique, se transforme en assurance, puis en protection, pour se dissoudre finalement dans l'assistance ou la charité*. Accepterons-nous d'oublier le mouvement qu'ont connu nos sociétés ces deux derniers siècles ? Abandonnerons-nous les acquis sociaux durement conquis par les générations qui nous ont précédés ? La réponse devrait-être évidente : non, mille fois non !

Car il serait paradoxal que la société qui a permis un allongement de la vie tel que l'homme n'en a jamais connu, en libérant du temps du travail et en le transformant en un temps de bien-être et de sécurité économique grâce à la protection sociale, ne relève pas le défi du vieillissement de la population et de la solidarité entre les générations. Bien sûr, en ces temps de récession, on pourrait nous rétorquer qu'il est difficile d'augmenter les budgets consacrés à la santé, aux pensions, au chômage ou aux revenus d'insertion... Or, d'une part, des solutions existent (par exemple en jouant sur la fiscalité) et, d'autre part, c'est justement parce que les temps sont durs qu'il ne faut pas abandonner les plus fragilisés d'entre nous et au contraire faire le choix d'une société solidaire et du bien-vivre ensemble ! En cela, l'appui des pouvoirs publics à travers une solidarité collective et systématique entre les générations nous semble être un préalable indispensable à l'émergence d'autres formes de solidarité. Malheureusement, vu les récentes orientations prises par notre nouveau Ministre des Pensions, Vincent Van Quickenborne, cela ne semble pas être le cas...

Le point de vue des politiques...

Pour Ecolo et le cdH, le 1er pilier des pensions doit absolument être réaffirmé et renforcé.

Dominique Braeckman, Ecolo, met de plus en avant l'augmentation des très petites pensions, qui ne sont pas toujours suffisantes pour survivre. Les inégalités en termes de pension constituent à ce niveau un miroir déformant des inégalités vécues au cours de la vie professionnelle.

Cependant, pour Michel Peters, MR, un système par pure répartition n'est pas tenable sur le long terme. Il propose de maintenir le 1er pilier tout en y introduisant de la capitalisation, ce qui permettrait d'augmenter à terme les pensions : parce que les pensionnés constituent un soutien à l'économie, qu'ils sont des consommateurs en puissance, il est donc de l'intérêt de tous qu'ils aient une pension décente.

Il nous semble ici intéressant de faire un petit détour par l'anthropologie et le concept de la réciprocité indirecte. Marcel Mauss, un des pères de l'anthropologie, a été le premier à mettre en évidence un système d'échange courant dans certaines sociétés dites traditionnelles (en Amérique du Nord et dans le Pacifique notamment) : celui du don et du contre-don. Sans entrer dans les détails de ce mécanisme²¹, nous dirons simplement qu'il peut s'appliquer à plusieurs formes de solidarités ayant cours dans nos sociétés, notamment au sein de la famille -nous y reviendrons- mais aussi de la sécurité sociale. En effet, cette dernière peut être considérée

21 Pour ceux qui désirent en savoir plus à ce sujet : Marcel Mauss, "Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques", *Sociologie et anthropologie*, 1923-24 ; Jacques T. Godbout, *L'esprit du don*, 1992 ; Maurice Godelier, *L'énigme du don*, 1996

comme un système d'échange généralisé : les individus contribuent au système en s'attendant à ce que celui-ci le leur rende lorsqu'ils en auront besoin. On retrouve ici les trois principes fondateurs du don : l'obligation de donner ; celle de recevoir ; et celle de rendre. Les anthropologues ont pu mettre en évidence qu'il existait quelque chose qui obligeait à rendre, c'est ce qu'ils ont appelé l'esprit du don. Pour continuer notre transposition²², ce qui oblige à donner, c'est la confiance qu'ont les individus qu'on leur rendra un jour. Or, il semblerait que cela soit cette confiance en la solidarité entre les générations qui soit mise à mal aujourd'hui. Pour qu'elle soit rétablie et perdure, il nous semble important de valoriser cette comptabilité sociale intergénérationnelle que nous avons évoquée précédemment. Il faut être conscient de ce que chaque génération peut apporter à la communauté. Contrairement à ce que l'on montre trop souvent, les transferts entre générations ne se font pas à sens unique. Ils sont à la fois un investissement sur l'avenir, lorsque nous bénéficierons de cette solidarité, et un retour d'investissement, auquel nous avons auparavant contribué. Autrement dit, donner aujourd'hui, c'est recevoir demain...

4.2. Pour une société décloisonnée

Un des principaux freins à l'intergénérationnel est sans doute le cloisonnement généralisé dont souffrent nos sociétés. Cloisonnement des âges, de l'habitat, de l'espace public, cloisonnement entre formation, travail et

22 Dont nous sommes conscients qu'elle peut paraître discutable à certains, mais nous pensons que le parallèle est intéressant, même si, bien sûr, ces deux systèmes divergent sur nombre de points.

retraite, et cloisonnement dans la prise de décision politique, cloisonnement des compétences entre état fédéral et entités fédérées, et au sein même de celles-ci. Bref, fractionnement social. Or, il serait grand temps d'ouvrir nos catégories et de mener une réflexion globale et transversale. Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à construire une société qui pratique le bien-vivre ensemble.

Le point de vue des politiques...

Laurent de Briey, cdH, a très justement souligné les effets pervers induits par certaines politiques parce qu'elles n'avaient pas tenu compte de l'enjeu intergénérationnel en amont. Il donne l'exemple de la législation urbanistique bruxelloise qui ne laisse pas grande possibilité à la transformation en habitat intergénérationnel puisqu'il est basé sur le modèle classique de la famille nucléaire.

Nous avons déjà souligné l'importance de replacer la personne dans son cycle de vie, de la nécessaire complémentarité des âges et du dépassement d'un modèle de société ternaire. Il importe également de repenser l'articulation entre vie professionnelle et privée. Le travail est un temps parmi d'autres dans la vie des individus. Permettre de le concilier à d'autres temps sociaux, à travers l'aménagement des fins de carrière, mais également des congés thématiques, c'est aussi favoriser l'intergénérationnel. Le congé citoyenneté peut ainsi offrir à une personne professionnellement active l'occasion d'expérimenter le volontariat. De même consacrer du temps à un proche, qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un parent âgé doit être une possibilité tout au long du parcours professionnel. En décloisonnant les temps de vie, les relations intergénérationnelles sont fa-



vorisées, tout comme l'épanouissement personnel de chacun, et cela peut permettre de retrouver un second souffle pour travailler plus longtemps, ou entreprendre de nouvelles activités...

Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur le cloisonnement de l'habitat et de l'espace public. Mais nous voudrions ici souligner l'importance d'une vision d'ensemble et transversale au niveau politique dans la mise en place d'une société intergénérationnelle. En effet, comment soutenir et initier des projets intergénérationnels lorsque les compétences sont éparpillées entre politiques familiales, de l'éducation, de la jeunesse et des aînés, sans même parler des différents niveaux de pouvoir qui peuvent s'entrecroiser : communes, régions, communautés, fédéral. Une réflexion globale doit être menée afin que l'intergénérationnel devienne un enjeu au cœur de toutes ces politiques, qu'il soit intégré aux prises de décisions plutôt qu'apporter une réponse dans l'urgence à une problématique connue et prévisible depuis longtemps. L'intergénérationnel ne se limite pas à la question du vieillissement des populations, il concerne toutes les facettes du vivre ensemble et nous touche tous dans notre quotidien.

En cela, un petit détour de l'autre côté de l'atlantique, au Québec plus précisément, pourrait nous fournir d'intéressantes pistes. En effet, le Québec s'est doté d'un Ministère de la Famille et des Aînés²³ proposant aides, services, informations et soutiens aux familles, mais aussi aux organismes dont les responsabilités touchent la famille, les aînés et les services de garde ainsi qu'aux municipalités. Le Secrétariat aux Aînés qui lui est associé a pour mission de favoriser la participation et la contribution sociale, civique, économique et professionnelle des personnes aînées au développement du Québec. Il vise plus particulièrement à promouvoir les aspects bénéfiques du vieillissement, à combattre les préjugés et stéréotypes liés à l'âge, ainsi qu'à promouvoir l'établissement de liens intergénérationnels. Dans ce cadre, il a mis en place un carrefour d'informations pour aînés, un programme de soutien aux initiatives visant le respect des aînés, un plan d'action pour lutter contre la maltraitance envers les aînés, ainsi que le programme " municipalités amies des aînés ", dans la continuité du projet de l'OMS des villes amies des aînés, et en association avec le soutien aux politiques familiales municipales.

23 Pour en savoir plus, consultez le site du Ministère : www.mfa.gouv.qc.ca

Cette approche transversale et globale débouchant sur des mesures pratiques peut être un exemple à suivre, dont pourrait en tous cas s'inspirer la Belgique...

4.3. Une année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations

2012 sera l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.

Pour en savoir plus...

Consulter les différentes publications, ainsi que le site de AGE : www.age-platform.eu

Un courrier hebdomadaire du CRISP vient de paraître sur *Le vieillissement actif sur la scène européenne*, analysant l'origine et l'évolution du concept

Cela peut être une formidable chance de renforcer une société pour tous les âges et de sensibiliser le grand public à cette question. Mais il faudra pour cela



éviter certains écueils. Tout d'abord nous saluons l'intervention de AGE, portée par une coalition d'associations d'aînés, dont l'UCP, mouvement social des aînés, auprès de la Commission européenne afin que cette année ne porte pas uniquement sur le vieillissement actif, mais également sur la solidarité entre les générations. Ensuite, nous attirons l'attention sur le terme même de "vieillesse active" et sur le sens qu'on lui donne. Vieillir activement ne doit pas se limiter à un vieillissement productif en emploi comme le présente trop souvent l'OCDE et la Commission européenne. Un titre, en anglais, d'un rapport de l'OCDE publié en 2006 est d'ailleurs des plus évocateurs de cette vision : *Live longer, work longer* ("vivre plus, travailler plus") ! Nous nous élevons de vive voix contre cette conception. L'allongement de la durée du travail n'est pas l'unique manière de vieillir actif. L'engagement citoyen à travers le volontariat en est une autre. Tout comme le bien-vieillir à domicile, l'accès à des soins de qualité, l'apprentissage tout au long de la vie, ou encore, le droit à ne pas être actif ! Une seule chose est sûre, nous devons trouver

des solutions structurelles permettant à tous de vieillir dans les meilleures conditions possibles, en commençant par garantir une pension légale décente basée sur un système de répartition, le seul modèle intergénérationnel ! Il faudra donc être particulièrement vigilant à ce que cette année européenne ne se focalise pas seulement sur l'emploi des aînés comme seule voie d'action et réponse au vieillissement des populations, ignorant par là d'autres pistes plus solidaires. Une fois de plus nous le répétons : le vieillissement n'est pas un risque social ou une catastrophe économique mais une chance que nous devons saisir ! Les aînés ne sont pas une marchandise dont il faut se débarrasser en les mettant au travail et les relations sociales ne se réduisent pas à une valeur marchande !

Nous espérons donc que "vieillesse active" ne sera pas entendu comme une mise au travail des aînés mais plutôt au sens qui lui est donné par l'OMS : *un processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse*

s'inscrivant dans une perspective du cycle de vie et se basant sur les trois piliers que sont la participation, la santé et la sécurité. Nous espérons également que cette année européenne, comme l'a définie AGE, visera à :

- favoriser le vieillissement actif sur le marché du travail ;
- favoriser le vieillissement actif au sein de la communauté, en soutenant la citoyenneté active, le bénévolat et les aidants proches ;
- favoriser le vieillissement actif à domicile, en permettant une vie autonome et en bonne santé ;
- accroître la solidarité entre les générations afin de créer une société pour tous les âges.

Enfin, nous vous encourageons tous, pouvoirs publics, associations d'aînés ou de jeunesse, citoyens,... à prendre connaissance du *Manifeste pour une Union européenne de tous les âges*²⁴ de la coalition des parties prenantes de l'Année européenne 2012, à vous l'approprier et à le faire vivre...

Nous développerons plus particulièrement les initiatives intergénérationnelles issues de la société civile et des communautés locales dans le deuxième volet de notre étude, mais nous voudrions ici esquisser quelques réflexions et ouvrir quelques pistes...



5. L'intergénérationnel et la société globale

5.1. Apprendre à tout âge

Des initiatives intergénérationnelles au sein de l'UCP !

Les Passeurs de mémoire ont pour objectif de créer et de transmettre aux générations futures des témoins de la mémoire des hommes d'aujourd'hui. Et de faire le lien entre les événements vécus aujourd'hui et ceux vécus dans le passé.

Dans ce cadre, une exposition : La Mobilité en Ourthe-Amblève. Hier, aujourd'hui et demain. Une question à travers le temps, en collaboration avec le Foyer culturel de Sprimont, est en train de se monter, proposant aux élèves de la 3^{ème} primaire à la 2^{ème} année du secondaire, de se plonger dans l'histoire de la mobilité de la région, depuis le flottage du bois et les passeurs d'eau jusqu'au co-voiturage, avec la possibilité pour les élèves de collaborer à l'exposition...

De leur côté, les Passeurs de mémoire de Brunehaut ont réalisé, en collaboration avec l'école communale de Hollain, le carnet Balade des Passeurs de Mémoire proposant de découvrir, à vélo, le patrimoine de la région, ainsi qu'un Carnet de Mémoire et une exposition présentant les artisans, entreprises, contes et légendes d'hier et d'aujourd'hui...

Replacer la personne dans son cycle de vie, c'est mettre l'accent sur la possibilité d'apprendre, de se former, d'évoquer et de développer de nouvelles perspectives tout au long de la vie pour son épanouissement personnel. On rejoint ici les principes de l'éducation perma-

nente. Et l'intergénérationnel peut être un formidable outil pour la personne soucieuse d'apprendre de l'autre et de se confronter à de nouveaux horizons.

La transmission des savoirs, savoir-être et savoir-faire mais aussi de l'histoire, personnelle et collective, est donc au cœur des enjeux intergénérationnels. Transmettre son expérience de vie, la partager avec les autres générations et apprendre de la leur, voilà ce que peut être l'intergénérationnel. Donner un coup de pouce dans des écoles de devoirs, raconter des histoires à des enfants de maternelle peu à l'aise avec le français ou auprès d'enfants hospitalisés, transmettre l'histoire d'un quartier, le patrimoine d'une région,... des projets intergénérationnels possibles souvent grâce à l'engagement bénévole d'ainés désireux de partager leur expérience. Mais l'échange de compétences se fait dans les deux sens : les jeunes peuvent initier les aînés aux nouvelles technologies, leur apprendre par exemple à utiliser un ordinateur, internet, un téléphone portable, voire même organiser des tournois de Wii intergénérationnels !

Le point de vue des politiques...

Le plan TANDEM, créé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne et la Région de Bruxelles Capitale, à l'initiative d'Ecolo, qui permet au travailleur de plus de 50 ans, dans le secteur non marchand (services d'aides aux personnes handicapées, en difficultés sociales, à la jeunesse et à la petite enfance) de libérer du temps avec compensation financière, tout en engageant un jeune travailleur.

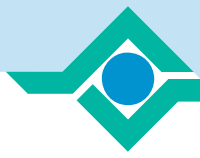
Cependant, il ne faut pas oublier les générations du milieu. L'intergénérationnel au travail est une pos-

sibilité. À travers des projets de mentorat, de tutorat ou de parrainage par exemple²⁵. Les formules sont multiples : des retraités de tous horizons aidant des jeunes à s'insérer dans le monde du travail, des "seniors consultants" soutenant et conseillant des personnes de tout âge souhaitant monter une entreprise ou se lancer comme indépendant, mais également des travailleurs plus âgés qui prennent "sous leur aile" un jeune collègue commençant à travailler, sans oublier le compagnonnage par lequel un artisan transmet son savoir-faire qui risquerait autrement de se perdre. Les initiatives existantes doivent être soutenues et étendues à tous les domaines de l'activité professionnelle, en entreprise, dans les administrations publiques, sans oublier les métiers "manuels". Il y a là une possibilité de transmettre expérience et savoir-faire que nous ne pouvons rater. De même, le travailleur devrait pouvoir se former tout au long de sa carrière, mettre à niveau ses compétences et en acquérir de nouvelles. Les entreprises et les pouvoirs publics ont un rôle à jouer en rendant cette formation continue accessible à tous.

5.2. Un espace public ouvert à tous

L'intergénérationnel a besoin d'un lieu pour la rencontre. Autrefois, cette fonction était en partie remplie par l'espace public : les gens se rencontraient sur la place du village, chez l'épicier, ou au bistrot, du coin, à la poste, ou encore sur le pas de leur porte. Or, aujourd'hui, l'espace public n'est souvent plus qu'un

²⁵ Pour en savoir plus : *L'aide ou le parrainage intergénérationnel dans le domaine professionnel : les aînés retraités "mentors" des jeunes*, une analyse de l'UCP consultable sur son site, ainsi que la publication de la Fondation Roi Baudouin, *Le mentorat de jeunes en situation de risque. Revue de pratiques belges et internationales*.



lieu de passage, où les gens se croisent sans se parler, parfois même sans se regarder, pressés d'aller travailler ou de rentrer chez eux, parfois uniquement pour regarder la télévision ou se créer une deuxième vie sur une console de jeux ou sur un ordinateur,... Il est indispensable de repenser l'espace public, de le concevoir à nouveau comme une invitation à la rencontre. De plus en plus d'initiatives, privées et publiques, voient le jour dans ce sens : créer des espaces où il fait bon vivre. Penser l'aménagement des rues, des quartiers, des villages à travers la convivialité, l'ouverture vers l'autre, le partage, est un enjeu crucial de l'intergénérationnel.

Cela passe par la proximité d'espaces bien conçus et bien entretenus, des parcs accueillant plaines de jeux, terrain de sport, parcours de santé, terrain de pétanque et terrasses où l'on peut prendre un café par exemple. Cela passe parfois par des choses simples, comme l'ont souligné l'ensemble des politiques que nous avons rencontrés ; l'installation de bancs à des endroits stratégiques est une mesure peu coûteuse, facile à mettre en place et qui invite à la convivialité... Cela passe également par des services de proximité accessibles à tous les âges, que cela soit une mairie de quartier, un service postal, ou des commerces de proximité. Une attention toute particulière doit également être portée à la mobilité : des lieux desservis par des transports en commun fréquents, des pistes cyclables praticables, des trottoirs larges, bien entretenus et sécurisés, permettant le passage de tous,... Concevoir une mobilité accessible aux aînés, c'est privilégier la mobilité de tous. Une maman avec une poussette rencontre les mêmes problèmes qu'une personne âgée éprouvant des difficultés à se déplacer... Penser aux moins mobiles d'entre nous, c'est permettre à tous d'en profiter ! Enfin, il faut tenir compte de la sécurité de chacun, enfants comme aînés étant plus

exposés à ce sujet : prévoir des passages pour piétons en suffisance, visibles et éventuellement surélevés, un éclairage public efficace,... Pour que l'espace public devienne intergénérationnel, trois critères peuvent ainsi être retenus : confort, sécurité et convivialité²⁶.

Le point de vue des politiques...

Une maison des familles et des générations à Laeken, créée à l'initiative de Chantal Noel, cdH, réunit dans un même lieu soutien à la parentalité, services à la famille, à la petite enfance, aux seniors, ainsi qu'ateliers intergénérationnels...

Enfin, il importe de faire de l'espace public un lieu mixte, où diverses fonctions se rencontrent et où les intérêts de chaque génération sont pris en compte. Un espace où travail, logement, commerces, services,... coexistent, réunissant fonctions et utilisations différentes. Des maisons intergénérationnelles comme il en existe à Liège ou à Bruxelles ou encore des projets accueillant dans un même lieu un centre d'accueil de jour pour personnes âgées et une crèche ou une maison de jeunes par exemple, doivent être encouragés. Pour ne pas en arriver à des extrémités comme la création de ghettos, comme c'est le cas aux Etats-Unis avec Sun City (Arizona) où 40 000 seniors vivent repliés sur eux-mêmes...

Ainsi que tous les politiques que nous avons rencontrés l'ont souligné, les communes ont un rôle à jouer dans l'aménagement des espaces. Elles ont le pouvoir de redonner vie à un quartier ou un village par exemple en y réintroduisant un

²⁶ Mis en avant par Philippe Debry, président de Habitat et Participation, lors du séminaire *Comment favoriser les relations intergénérationnelles?* organisé en 2007 par la Fondation Roi Baudouin.

marché hebdomadaire ou en rendant, à certains moments de l'année, une place publique jusqu'alors dévolue au parking, à ses habitants en l'aménageant autrement. Elles peuvent également organiser un souper des familles, plutôt que celui des aînés, ou des enfants, afin de faire se rencontrer les générations. Enfin, comme l'ont soulevé le cdH et Ecolo, plutôt que de créer des Conseils Consultatifs pour chaque génération, il serait peut-être plus intéressant de mettre en place un Conseil Consultatif Intergénérationnel. Les communes ont donc le pouvoir et le devoir de recréer du lien social sur leur territoire.

Pour qu'un tel espace public soit possible, il faut que, tous, nous nous sentions concernés. Cela passe donc par la participation et la concertation de toutes les générations, afin qu'elles co-construisent leur espace public et se l'approprient.

5.3. Part'âges d'habitat

Les formes d'habitat partagés sont multiples et variées : habitat kangourou où une personne âgée accueille un jeune couple ou une famille ; kots intergénérationnels où cette fois c'est un étudiant qui est accueilli par une personne âgée ; habitat modulaire, qui s'adapte au parcours de vie de chacun ; mais aussi habitat groupé ou communautaire où plusieurs générations partagent un lieu de vie, parfois sous le même toit,... Sans développer ici plus avant ces projets solidaires²⁷, nous dirons qu'ils méritent d'être davantage soutenus et encouragés. Ils le sont déjà par des associations comme *Habitat et Participation*,

²⁷ Cette problématique a été analysée, notamment, dans le Balises n°34 *Et si votre maison devenait trop grande... En feriez vous un habitat part'âgé ?* ainsi que dans le Balises n°31 *Osons le part'âgé d'habitats*.



Atoutage ou *1toit2âges* qui proposent un encadrement et une expertise à ceux qui désirent tenter cette aventure. Mais il y a encore beaucoup à faire sur le sujet. Des incitants financiers, notamment à travers le Fonds du Logement de la Région wallonne, existent, mais devraient se généraliser, à travers les agences sociales immobilières par exemple, et permettre à toute personne qui le souhaite de transformer son logement en habitat partagé. De même, l'urbanisme et l'architecture devraient intégrer, au cœur des projets, la préoccupation intergénérationnelle, comme cela commence à être le cas actuellement avec le logement modulaire. Il faudrait également encourager les projets d'habitat collectif permettant aux personnes en perte de mobilité de continuer à être autonomes chez elles (architecture intérieure adaptée), tout en bénéficiant de l'entraide de voisins appartenant, ou non, à une autre génération²⁸. On pourrait généraliser également la cohabitation au sein d'un même espace d'une maison de repos ou d'un centre d'accueil de jour et d'une crèche, d'une école, d'une halte garderie ou d'une maison de jeunes. On peut à ce sujet citer l'exemple du site Le

Balloir, à Liège, qui abrite une maison d'enfants, une crèche, une maison de repos, une résidence-service et un atelier pour jeunes mamans en difficultés, chacun ayant son espace propre, mais pouvant se rencontrer et échanger à tout moment.

L'habitat part'âgé ne permet pas seulement de vivre l'intergénérationnel au quotidien, il favorise le vivre ensemble, la convivialité, le partage et l'entraide. Il permet également aux plus âgés de rester plus longtemps autonomes. Et, d'un point de vue plus pratique, il peut apporter une réponse à la crise du logement, surtout dans les grandes villes, et permet des économies d'échelle de chauffage, d'entretien, d'espace, de covoiturage,...²⁹ Ainsi que, sur le long terme, permettre des économies au niveau des finances publiques, la difficulté résidant, une fois de plus, dans le cloisonnement des compétences, puisque le niveau de pouvoir investissant ne sera pas forcément le même que celui qui réalisera des économies...

28 Le monde académique a également une part de responsabilité à ce sujet en ce qu'il devrait intégrer au programme de cours des futurs architectes et urbanistes une approche intergénérationnelle en ce qui concerne l'architecture des bâtiments (intérieure et extérieure) ainsi que l'aménagement du territoire.

29 Anne Jaumotte, *Personnes âgées: un éventail de lieux de vies en lien avec les autres générations*, l'Observatoire n° 71 " Vivre en institution "

Le point de vue des politiques...

Un Label pour le logement intergénérationnel porté par Céline Frémault, cdH, et soutenu, entre autres, par Ecolo, a été voté au Parlement bruxellois dans le cadre d'une résolution qui visera également à adapter le règlement régional d'urbanisme, modifier la législation sociale sur la notion de cohabitant, soutenir les associations et subsidier, à travers les agences immobilières sociales, les projets de transformation en logement intergénérationnel.

Deux autres exemples d'initiatives portées par Ecolo :

- Le projet de la maison de repos communale, rebaptisée maison de vie, le Val des Roses (Forest), qui héberge une crèche, dont les pensionnaires ont monté une pièce avec de jeunes adolescents et gèrent, en collaboration avec les élèves d'une école primaire, un potager communautaire, et au sein de laquelle se sont mis en place des Cantous® permettant une autonomie collective face à la perte d'autonomie individuelle.
- La maison « Martin Pêcheur » (Watermael-Boitsfort), un habitat groupé Abbeyfield permettant à 9 personnes âgées isolées de garder leur autonomie tout en partageant certains aspects de la vie quotidienne avec les autres résidents, le tout dans un bâtiment basse énergie, avec panneaux solaires et citernes d'eau de pluie.

6. L'intergénérationnel et la famille

6.1. Une famille désunie... ou au contraire solidaire ?

On nous dit depuis longtemps que la famille est une espèce en voie de disparition, une valeur qui se perd. Or, la plupart des études sur le sujet montrent que, bien loin de disparaître, la famille évolue et adopte de nouvelles formes d'existence. Qu'en est-il alors de l'intergénérationnel au sein de la famille, là où il adopte sa forme la plus privée ?

Bonne nouvelle, les solidarités intrafamiliales ne sont pas mortes, loin s'en faut ! Des études ont même démontré que les échanges au sein de la parenté prennent une telle ampleur qu'ils peuvent changer la situation de chaque génération ! Autre idée préconçue à déconstruire : les mécanismes de solidarité publics n'ont pas affaibli ces transferts, mais les ont au contraire renforcés ! En effet, comme le montre Claudine Attias-Donfut, il y a une complémentarité entre solidarités publiques et privées. Les premières, en profitant aux aînés, permettent à ces derniers de les redistribuer au sein de la famille, en général au profit des plus jeunes.

Curieux cocktail que cette famille moderne qui, en dépit ou grâce à la mobilité sociale, articule l'autonomie des générations et des sexes aux valeurs de solidarité, qui associe l'affectif et le matériel, qui maintient la continuité malgré les changements de normes. Qui aurait pu penser que ce sont les politiques publiques de redistribution qui le garantissent !
Claudine Attias-Donfut

Reste à savoir en quoi consistent ces transferts intrafamiliaux. Plusieurs constats peuvent être énoncés.

Tout d'abord, l'évolution démographique ayant conduit à la coexistence de 3 voire 4 générations adultes a renforcé le rôle-clé de la génération pivot, parfois prise en étau entre parents âgés (voire grands-parents) parfois en perte d'autonomie, enfants adultes, parfois touchés par la crise, et petits-enfants ! Sans parler des familles dé- ou recomposées où les relations peuvent se complexifier quasi à l'infini. Nous faisons ici allusion à cette fameuse " génération sandwich " dont on entend beaucoup parler ces dernières années et qui risque de concerner de plus en plus de personnes à l'avenir. Et au sein de cette génération, ce sont les femmes qui sont le plus mises à contribution. Signalons ici l'existence d'une solidarité féminine des mères envers leurs filles, en général pour les soutenir dans leurs possibilités de réussite professionnelle, que cela soit par un coup de pouce financier ou par la garde des (petits) enfants, quitte à réduire leur propre activité professionnelle. De manière générale, ce sont également plus souvent les femmes qui prennent en charge les soins aux (petits) enfants ou aux (grands) parents malades ou en perte d'autonomie, même si on voit apparaître, principalement au sein des catégories socioprofessionnelles les plus aisées, et pouvant donc se le permettre, un recours à une aide professionnelle permettant de se soulager de ses " obligations ".

Deuxième constat, les solidarités intrafamiliales sont inégalitaires et choisies. Elles sont fonction des revenus, on ne peut aider que si on en a les moyens, mais aussi des besoins, le plus " défavorisé " recevant le plus d'aide. A cela il faut ajouter ce que l'on pourrait appeler un " investissement sur diplôme " vu que les étudiants sont souvent les premiers bénéficiaires. Il faut également souligner que beaucoup ne bénéficient

d'aucune aide, parce que leur famille n'en a pas les moyens, parce qu'ils n'en n'ont pas, ou en raison de ruptures familiales.

En ce qui concerne la nature de cette aide, elle peut être financière, en temps, ou en service. Pour ce qui est des transferts financiers, on peut dire qu'ils apparaissent comme quasi institutionnalisés lorsqu'ils vont des grands-parents vers les petits-enfants, les occasions et les montants donnés étant divers et multiples, de la petite pièce de la semaine jusqu'à l'aide pour acheter une maison. Il faut également souligner que les aides financières se font essentiellement de manière descendante, tandis que les aides en temps se basent sur un échange réciproque entre les âges, la génération pivot étant la plus active dans les deux cas.

Tout comme les solidarités publiques, les solidarités familiales peuvent être analysées sous l'angle du don-contre don : j'aide mes parents et mes enfants, tout comme mes parents l'ont fait avec moi et avec mes grands-parents, et tout comme j'espère que mes enfants le feront avec moi et mes petits-enfants. Ici aussi, on peut dire qu'il y a une réciprocité indirecte basée sur la confiance d'une solidarité entre les générations. Il semblerait néanmoins que le sentiment de devoir donner soit plus fort envers les enfants qu'envers les parents. Aider ses enfants va de soi, cela l'est moins dans le cas de ses parents. Cela tient sans doute en partie au désir d'autonomie de chacun, des enfants, mais aussi des parents³⁰. En effet, lors du coup de sonde parmi nos membres, tous ont été unanimes sur le fait qu'ils ne voulaient pas être " un poids " pour leurs enfants et beaucoup avaient déjà pris des dispositions en ce sens. Nous ne

³⁰ Renforcé par le primat économique et individuel qui s'exprime, par exemple à travers l'incitation à contracter une assurance obsèques ou une épargne pension..., toutes deux incitant à la désolidarisation entre les générations !

voulons pas dire par là que les solidarités ascendantes sont moins fortes, mais simplement qu'elles paraissent moins évidentes. Sans doute parce que l'indépendance a été érigée en valeur fondamentale de notre société, et que son corolaire, la dépendance, doit, selon ce modèle, être évitée à tous prix. Cependant, il semblerait que cette solidarité envers ses aînés, lorsqu'elle devient nécessaire, est évidente, en tous cas pour les membres de l'UCP que nous avons rencontrés, puisque la plupart prennent, ou ont pris, soin de leurs propres parents.

Le point de vue des politiques...

cdH et Ecolo nous ont réaffirmé leur volonté de soutien aux aidants proches. Même si des avancées ont déjà été réalisées, il reste encore beaucoup à faire...

Les relations au sein de la famille, comme ailleurs, peuvent aussi être difficiles, et l'aide se transformer en épuise-

ment. Nous évoquions précédemment comment la génération pivot pouvait être prise en étau envers ses diverses obligations, non seulement au sein de la famille, mais aussi souvent professionnelles. Nous avons développé ailleurs la problématique des aidants proches³¹, nous rappellerons donc simplement ici quelques points qui nous semblent essentiels. Il peut parfois être difficile d'assumer seul l'aide à un proche, qu'il s'agisse de temps qu'on lui consacre, de tâches administratives ou du quotidien (faire les courses, préparer à manger, s'occuper du ménage,...) ou de soins proprement dits. Beaucoup d'aînés évoquent un sentiment de dépassement, voire même d'exploitation pour certains, de la difficulté à se ménager du temps pour soi, mais aussi un sentiment de tiraillement et de culpabilité de ne pouvoir aider tout le monde. Il est donc essentiel d'apporter un soutien aux aidants proches, de leur permettre de prendre une pause, à travers la possibilité de remplacements ponctuels, de

31 Balises n° 22 "Aidants proches"

l'accès à des soins à domicile de qualité et abordables, mais aussi d'un soutien moral, par un psychologue ou un groupe de parole. Ce soutien peut également passer par un accès à une information centralisée sur les services professionnels existants ou encore par la possibilité de prendre un congé pour soins à un proche et, bien sûr, par la reconnaissance du statut d'aidant proche et de leurs droits sociaux. Car aider un proche procure d'abord du bonheur et il est dramatique que, faute d'un soutien adéquat cela ne soit plus qu'un poids !

Les solidarités familiales s'exercent à travers un large registre, entre don et obligation, entraide et désir d'autonomie,... mais où l'affectif est toujours présent. C'est sans doute pour cela qu'il est parfois difficile de trouver l'équilibre et la distance adéquate permettant de combiner harmonieusement épanouissement de soi et solidarité. De plus, il ne faut pas oublier que les bonnes intentions des uns peuvent devenir l'enfer des autres, et que l'ingérence est un risque pour la personne aidante comme aidée, cette dernière n'ayant pas toujours son mot à dire sur ce que l'on pense être " le mieux pour elle ". En définitive, les solidarités familiales existent, c'est indéniable, mais elles ne sont ni obligatoires, ni inconditionnelles, ni égalitaires. C'est pourquoi elles ne peuvent en aucun cas se substituer aux solidarités publiques. Les pouvoirs publics doivent au contraire tout mettre en œuvre pour les soutenir et les appuyer par leurs propres mécanismes. Par le soutien aux aidants proches, mais surtout en intégrant l'enjeu intergénérationnel au cœur des politiques familiales.



6.2. Grandparentitude !

Nous voudrions clore ce chapitre en évoquant une figure emblématique de la famille moderne : celle du grand-parent. Aujourd'hui, les grands-parents jouent de plus en plus un rôle central dans la vie de leurs petits-enfants, mais aussi de leurs enfants. Le temps passé à s'occuper des petits-enfants permet bien souvent aux parents de combiner vie professionnelle et familiale, en particulier pour les femmes. Mais au-delà de cette solidarité intergénérationnelle, ce temps est avant tout celui d'un lien fort, basé sur l'échange, la transmission, le partage, l'écoute, le respect, la tolérance, la compréhension mutuelle, et surtout beaucoup de tendresse et de bonheur. Avec un grand sourire, les aînés que nous avons rencontrés nous ont raconté le plaisir et la joie qu'ils éprouvaient à s'occuper de leurs petits-enfants. Ils nous ont dit combien ces derniers les maintenaient jeunes, en les initiant notamment à l'informatique, leur permettaient de " rester dans le coup " et représentaient la vie. Ils nous ont expliqué que, même si leur rôle n'était pas de les éduquer, la transmission était très importante et se faisait dans les deux sens. Transmission de valeurs, de compétences, de mémoire, d'expériences, de souvenirs et de savoirs. Cette transmission représentant bien souvent des éléments structurants de la personnalité de leurs enfants et petits-enfants, tout comme d'ailleurs l'apport de valeurs et de symboles parfois négligés. Nos grands-parents nous ont également raconté leur disponibilité envers leurs petits-enfants. Disponibilité en temps : " on prend le temps de jouer avec eux ". Mais disponibilité au niveau de l'écoute également : les grands-parents sont souvent plus compréhensifs et tolérants, même si tout n'est pas permis et qu'il est important de poser

des limites, et même si la compréhension mutuelle est parfois difficile. Ils soulignent l'importance du dialogue et de l'écoute, mais aussi du respect de chacun. En ce sens, ils offrent parfois à leurs petits-enfants un espace de liberté, une respiration par rapport aux attentes de leurs parents : " les grands-parents laissent faire à leurs petits-enfants ce qu'ils ont interdit à leurs enfants ". Le lien avec son grand-père ou sa grand-mère est sans doute le premier contact intergénérationnel que nouera le jeune enfant. Un lien riche apportant joie et plaisir à chacun.

7. Conclusions

L'intergénérationnel est un enjeu clé de nos sociétés. Il touche à tous les domaines et tous les niveaux de la vie sociale et nous concerne tous dans notre quotidien. En ce sens, il constitue ce qu'on appelle un " fait social total ", c'est-à-dire qu'il met en jeu des dimensions sociales, politiques, culturelles, économiques, idéologiques,... mais ne peut se réduire à une seule d'entre elles. Retissant du lien entre les personnes, l'intergénérationnel est au cœur du bien-vivre ensemble, défi majeur de notre société.

Pour résumer...

Les enjeux de l'intergénérationnel concernent les pouvoirs publics, les collectivités locales, les entreprises, le milieu académique, le monde associatif et les familles. Ils se situent au niveau de la protection sociale, de l'éducation et de la transmission, du travail et de la formation, de l'aménagement de l'espace public et de l'habitat, de l'articulation des temps de vie (congé citoyenneté et autres congés thématiques), du soutien aux familles (notamment soutien aux aidants proches),...

Pour que cette dernière devienne réellement ouverte à tous les âges, il faut commencer par changer le regard que nous portons sur les autres générations. L'âgisme, tout comme le jeunisme, ont encore trop souvent cours. Catégorisation, discrimination et exclusion doivent être systématiquement combattus, et ce dès le plus jeune âge. A travers l'éducation mais aussi les médias et la publicité qui jouent un rôle important dans l'image négative des aînés mais aussi des jeunes. Sensibiliser et informer, mais également faire se rencontrer, pour abattre les préjugés. En ce sens, la rencontre intergénérationnelle constitue un formidable outil

de tolérance et d'ouverture vers l'autre. Il importe également de décloisonner les âges et de replacer chacun d'entre nous dans son cycle de vie. Le modèle ternaire (formation-travail-retraite) hérité de la société industrielle est complètement dépassé et enferme l'individu. La retraite n'équivaut pas à un retrait de la société ! Etre " actif " peut se traduire de diverses manières : l'engagement citoyen à travers le volontariat en est une, tout comme apprendre tout au long de sa vie, ou encore le droit à ne pas être actif !

Il est nécessaire de prendre en compte les apports de chaque génération dans une nouvelle comptabilité sociale. Les aînés ne peuvent être réduits à des consommateurs ou des bénéficiaires. Il est primordial de considérer les flux non monétaires entre générations pour dépasser cette image. Les relations interpersonnelles ne peuvent se réduire à une valeur marchande, elles sont avant tout une plus value sociale et humaine et constituent la base de toute société. Il est donc nécessaire de remettre en question la primauté de la valeur travail, et de l'économique sur le social.

Les actions intergénérationnelles doivent dépasser le cadre ponctuel et éphémère de rencontres entre deux générations extrêmes pour devenir un modèle de vivre ensemble. Comme le dit Elisabeth Francken : *dans notre société menacée par l' " assurantiel " et le " sécuritaire à tout prix ", les risques du " chacun pour soi " pèsent sur toutes les formes de la convivialité. Et, parmi les chefs-d'œuvre en péril, l'art de vivre ensemble est en première ligne. Plus subtil et plus difficile que l'art de la guerre. Vivre ensemble : tout un art. Un art auquel nous invite la concomitance de tant de générations*³².

32 Peut-on créer de l'intergénérationnel? De l'émergence du concept à la mise en projet, L'Observatoire n°29, "Inégalités et solidarités intergénérationnelles", 2000



A l'avenir, il nous semble qu'une attention particulière devra être portée à l'articulation entre intergénérationnel et interculturalité. En effet, l'intergénérationnel est la rencontre de l'altérité, celle d'un autre âge bien sûr, mais elle peut également être celle d'une autre culture, et n'en sera alors sans doute que plus riche. La multiculturalité de notre société, en particulier dans les grandes villes, doit se refléter et enrichir l'intergénérationnel contraint notamment d'intégrer les enjeux liés à l'immigration.

Les pouvoirs publics ont les compétences et le devoir de contribuer à mettre en place une société multigénérationnelle. Leur rôle est primordial, non seulement pour soutenir, encadrer et subsidier les initiatives locales, mais surtout en tant que garant de la première solidarité entre les générations : la protection sociale, forme collective et universelle de l'intergénérationnel. Sans cette solidarité publique, toutes les autres se développeront beaucoup plus difficilement. C'est notamment le cas des solidarités intrafamiliales rendues en partie possibles par les mécanismes publics. L'accès à des soins de santé de qualité et des pensions décentes pour tous constitue le cœur d'une solidarité entre les générations. Le travail en est

également un enjeu-clé : l'offre globale d'emploi doit être élargie pour que tous, jeunes comme aînés, y aient accès !

Les domaines de l'intergénérationnel touchent à tous les aspects de notre quotidien : engagement citoyen, formation tout au long du parcours de vie, habitat solidaire, espace public convivial, mobilité pour tous, nouvelles technologies, culture à tout âge, échange de savoirs et d'expériences, partage et ouverture à l'autre,... L'intergénérationnel, une culture du bien-vivre ensemble...

Dans la seconde partie de cette étude, nous confronterons cette analyse aux réalités de terrain en rencontrant non seulement associations, syndicats, mouvements de jeunesse,... mais également volontaires engagés dans des projets intergénérationnels, afin d'esquisser ce que signifie vivre l'intergénérationnel au quotidien...



Pour en savoir plus... bibliographie sélective

Des ouvrages traitant de l'intergénérationnel :

- *Une société pour tous les âges. Le défi des relations intergénérationnelles.* Fondation Roi Baudouin. 2008. Un ouvrage collectif dressant un tableau général et très complet des relations intergénérationnelles.
- *La solidarité entre les générations. La voie vers l'avenir. Propositions de la coalition d'ONG pour une année 2012 du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.* AGE. Plateforme européenne des personnes âgées. 2010. Ainsi que les autres publications d'AGE sur la question.
- *Inégalités et solidarités intergénérationnelles.* L'Observatoire, revue d'action sociale et médico-sociale, n° 29. 2000.
- *Les actions intergénérationnelles au service de la cohésion sociale dans les sociétés vieillissantes.* Michel Loriaux. Communication au séminaire " Comment favoriser les relations intergénérationnelles ? ", organisé par la Fondation Roi Baudouin le 27 novembre 2006. Ainsi que les autres travaux de M. Loriaux sur la question.
- *L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales : vers une société pour tous les âges.* Richard Vercauteren, Michel Loriaux, Marco Predazzi. Erès. 2001
- *L'arc de vie ou l'interdépendance solidaire des âges de la vie.* Actes de la rencontre-conférence organisée par Réseau Générations solidaires. 2003
- *Comment développer une action intergénérationnelle ?* Cécile Dupont et Melina Letesson, 2010. Un guide réalisé par l'association Atoutage.
- *L'intergénération : une démarche de proximité.* Mohammed Malki. Documentation française. 2005. Un autre guide réalisé par un précurseur de l'intergénérationnel en France.
- *Le nouvel esprit de famille.* Claudine Attias-Donfut. Odile Jacob. 2002. Une enquête sur les liens familiaux tels qu'ils se vivent au quotidien.

Quelques sites :

- www.courantsdages.be : réseau intergénérationnel Courants d'âges.
- www.atoutage.be : Atoutage propose un accompagnement méthodologique de projets intergénérationnels.
- www.uclouvain.be/aisbl-generations.html : le site de l'asbl Générations du Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l'Université Catholique de Louvain.

Le Centre de Documentation d'Entr'âges, à Saint-Gilles, Bruxelles, spécialisé dans le domaine de la vieillesse et des relations intergénérationnelles, offre quant à lui un vaste choix d'ouvrages sur le sujet et des conseils pertinents.

< balises > Numéro 36

Journal des cadres locaux, régionaux et fédéraux de l'UCP, mouvement social des aînés.

L'UCP est le mouvement des aînés de la Mutualité chrétienne.

Editeur responsable :

Patrick Pietquin, chaussée de Haecht
579 BP 40 - 1031 Bruxelles

www.ucp-asbl.be

E-mail : ucp@mc.be

Ont participé à ce numéro :

Sarah Cyprès, Franck Moinil,
Marie-Jo Overlot, Patrick Pietquin.

Mise en page : MCgraphic

Crédit photo : Istock

En partenariat



Avec le soutien de



Nos sponsors

